



la revue d'histoire du bas st-laurent

vol 1, no 1 octobre 1973

**notre
patrimoine historique
chez-nous...**

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DU BAS ST-LAURENT

Fondée en 1971

Administration

Président: Noël Bélanger

Vice-présidents: Mlle Antoinette Banville
M. Gilles Bujold

Secrétaire: Mlle Marie-Ange Caron

Trésorier intérimaire: M. Laval Leblond

Publiciste: M. Laurent Leblond

Conseillers: M. le chanoine Léo Bérubé

M. Joseph-M. Levasseur

M. Fabien Boucher

Objectifs

La Société poursuit un triple but :

- a) colliger et conserver tous les ouvrages documents, objets, souvenirs, etc., pouvant servir à l'histoire du Bas St-Laurent;
- b) étudier, et faire connaître notre histoire régionale;
- c) publier un bulletin et autres publications sur des sujets d'histoire régionale lorsque la documentation sera suffisante.

Inscription:

On peut devenir membre de la Société d'Histoire régionale du Bas St-Laurent, à titre de:

— membre étudiant	\$ 2.00
— membre travailleur	\$ 5.00
— membre de soutien	\$ 25.00
— membre à vie	\$100.00

Tout membre dont la cotisation est en règle reçoit automatiquement la revue. Pour tout renseignement, on communique à l'adresse suivante:

La Société d'Histoire régionale du Bas St-Laurent

Université du Québec

300, Avenue des Ursulines

Rimouski, Qué.

En page couverture : Conception : André Vézina +

La maison Lamontagne à Rimouski-Est, "spécimen de vieille architecture domestique le plus intéressant du comté de Rimouski et de l'Est du Québec." (Michel Lessard).

(Photo Louis Tardif)

La tâche qui nous attend

La Société d'Histoire régionale du Bas St-Laurent existe légalement depuis le 13 juillet 1971. Certains affirmeront qu'elle est venue bien tard, dans un monde devenu vieux. Sans doute invoquent-ils la chronologie pour rappeler les dates de fondation des sociétés historiques voisines : au Saguenay en 1934; sur la Côte-Nord en 1947; à Matane en 1949; à Gaspé en 1962.

Noël Bélanger

Permettez-nous de rappeler à ces personnes qu'une société d'histoire régionale est née à Rimouski en 1936, qu'elle a vécu l'espace d'une dizaine d'années, - époque faste de conférences très fréquentées, - qu'elle est disparue avec les séquelles du second conflit mondial, victime des circonstances et d'une faiblesse d'organisation à la base. Puis ce fut le silence, jusqu'au début des années soixante, alors que la Société St-Jean-Baptiste régionale essayait de susciter des bonnes volontés qui finiront par se manifester au printemps de 1971.

Cette fois-ci sera-t-elle la bonne, la vraie? C'est pour manifester notre confiance en l'avenir que nous présentons le premier numéro de notre revue, principal moyen d'expression de la Société d'Histoire régionale du Bas St-Laurent. Voyons un peu la tâche qui nous attend: la revue se propose d'être, à sa façon, un instrument de développement pour la région, en cherchant à protéger les sites historiques et à mettre en valeur les attraits touristiques d'un territoire qui a grand besoin de cet important facteur économique. Elle veut récupérer et faire valoir le patrimoine historique de la région, avant qu'il ne s'abîme ou disparaisse complètement. Elle veut être un moyen facile de diffusion des travaux de tous ceux qui s'intéressent aux recherches historiques. Enfin, elle espère jouer le rôle d'un instrument au service des professeurs et étudiants de la région, en publiant des DOCUMENTS dont l'intérêt pédagogique pourrait même susciter un renouveau dans les études historiques. Quelle meilleure façon d'éclairer la "grande histoire" que de se référer aux "dires" et aux faits qui originent dans le milieu même où vit l'étudiant?

CHERS LECTEURS, parcourez les pages de ce premier numéro. Son contenu est varié, mais a besoin d'être plus étoffé. L'éventail des collaborateurs doit être élargi. Nos moyens financiers, malgré un bénévolat qui n'exclut que l'imprimeur, nous laissent songeur. En vous présentant nos salutations amicales, c'est aussi votre collaboration que nous sollicitons. Si vous êtes d'accord, nous nous retrouverons bientôt. . .

NOEL BELANGER, directeur

TEXTES : Les auteurs sont priés de bien vouloir soumettre leurs manuscrits dactylographiés à double interligne. Les signataires conservent l'entière responsabilité de leurs articles

Publiée par La Société d'Histoire Régionale du Bas St-Laurent
Université du Québec
300 Avenue des Ursulines
Rimouski.

Exécutif de la Revue d'Histoire du Bas St-Laurent

Direction : Noël Bélanger
Rédaction : Laurent Leblond
Publicité : Gérard Lacombe
Trésorier : Louis Arsenault
Collaborateurs : Léo Bérubé, Nive Voisine, Clément Buist, Gérald Garon, Lucien Lévesque, Jacques Lemay.

SOMMAIRE

Volume I, No. 1

octobre 1973

Noël Bélanger — La tâche qui nous attend	3
Nive Voisine — Jules-A. Brillant et les débuts de l'Ecole de Marine	5
Alphonse Fortin — Les Seigneuries du comté de Rimouski	7
Joseph-Marie Levasseur — En vue d'une étude de la Matapédia	12
Noël Bélanger — Mgr Georges Courchesne et la vie rurale	14
Léo Bérubé — L'ouverture du Bas St-Laurent à la Colonisation	18
Antoine Gagnon — Parmi ceux qui sont venus	21
Documents	23
Les Chroniques de la Revue	25

Jules A. Brillant et les buts de l'École de Marine

A partir de 1920, Jules-A. Brillant bâtit son "empire" en contrôlant (et améliorant) les divers secteurs de service public du Bas Saint-Laurent : l'électricité avec la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent (1922), le téléphone avec la Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec (1927), le transport maritime avec la Compagnie de transport du Bas St-Laurent (1929), l'information avec l'achat du **Progrès du Golfe** (1923) et la fondation du poste radiophonique C.J.B.R. (1937). Il met donc graduellement la main sur les secteurs clés de l'économie de la région et il se vantera un jour (1938) d'avoir constitué "ce qu'on pourrait appeler un **trust national**"

Homme d'affaire ouvert aux progrès techniques, Brillant s'est rendu compte très tôt des lacunes de l'enseignement dans le Bas Saint-Laurent. Il nous le disait lui-même en 1965 : "Dès le début de la construction du réseau électrique, je m'étais heurté à une grave pénurie de techniciens et d'artisans compétents alors qu'il y avait surabondance de main d'oeuvre non spécialisée dans le Bas Saint-Laurent". Pour corriger la situation, il se fait l'écho des autorités religieuses et civiles et il part en campagne en faveur de l'enseignement professionnel. En 1927, il publie un premier texte dans le **Progrès du Golfe** :

Qu'on nous permette d'exprimer en passant la pensée qu'une école industrielle et commerciale, avec laboratoire de chimie industrielle, avec cours de chimie industrielle, avec cours d'études des ressources naturelles de la région et de la manière de les exploiter, avec cours d'organisation commerciale et industrielle, etc., ces cours étant confinés à un domaine convenablement restreint et donnés par des professeurs compétents, créeraient une mentalité nouvelle dans la région et permettraient à nos jeunes gens d'aujourd'hui de devenir vraiment des auteurs du progrès de demain. (1)

Quelques années plus tard, en 1935, il fait construire et aménager à ses frais un édifice qu'il remet au Séminaire de Rimouski; c'est le début de l'École d'arts et métiers qui inaugure ses cours pendant l'hiver 1936 et qui deviendra l'institut de technologie. Brillant apporte aussi son utile collaboration à la fondation d'une École de commerce (1947) et surtout à la création de l'École de marine de Rimouski (1943).

Donner un enseignement maritime est un rêve ancien des Rimouskois : déjà, en 1854, le Collège industriel de Rimouski se définit comme une institution "où l'on instruira les jeunes gens qui se destinent au commerce, à l'agriculture, aux arts mécaniques et à la **navigation**" (2). Brillant relance l'idée en 1937. Parlant à l'occasion de l'inauguration du poste C.J.B.R., il souligne les progrès de l'éducation dans la région et il ajoute : "nous ne serons satisfaits que lorsque nous l'aurons doté(e) d'une École de Marine. Peu importe qu'elle soit établie par un gouvernement ou un autre — qu'elle porte le nom de DUPLESSIS — (tant mieux si nous l'obtenons plus vite) mais c'est une nécessité urgente pour notre district" (3). Dans les années qui suivent, il collectionne des articles sur le sujet et fait quelques démarches auprès de ses amis d'Ottawa qui lui font rapidement comprendre qu'il y a trop d'obstacles pour le moment. Brillant retire sa demande, mais il fourbit ses armes pour une nouvelle offensive en 1942-43.

Il fait alors porter ses pressions sur deux fronts à la fois, Québec et Ottawa. Les manoeuvres auprès du gouvernement provincial aboutissent rapidement, car Brillant n'y a que de bons amis libéraux. Hector Perrier, de qui dépend l'enseignement technique, se laisse facilement convaincre de l'urgence nécessaire d'un enseignement maritime au Québec; au besoin, Brillant fait vibrer la corde nationaliste et souligne au ministre que, grâce à cette école de marine de Rimouski, "à l'avenir les marins de la petite navigation sur



le fleuve St-Laurent trouveront à notre École, et par conséquent dans notre Province, des facilités de se former et de devenir des marins professionnels" (4), ce qui leur permettra, dit-il encore, "d'être sur le même pied que ceux qui sortent des écoles répandues un peu partout dans les provinces anglaises" (5). Le seul obstacle à vaincre a été la réticence (si non l'hostilité) de certains milieux financiers. La Clarke Steamship Company tout spécialement a protesté contre le choix de Rimouski et a déclaré qu'elle préférerait faire étudier ses gens à Lauzon. Brillant se fâche et suggère de demander à la compagnie "de prouver cette préférence de façon manifeste et de poser un geste qui restera pour l'édification des générations futures en vous signant un beau chèque de \$100,000 qui vous permettra d'acheter l'équipement nécessaire à la mise en opération de l'École de son choix!" (6) Le gouvernement provincial accepte le point de vue du financier rimouskois et, en 1943, Lauzon n'est pas préféré à Rimouski pour l'enseignement maritime.

Les négociations sont beaucoup plus laborieuses à Ottawa, et Brillant doit y déployer toutes les finesses de son habileté tactique. Les fonctionnaires fédéraux exigent avec acharnement la preuve que Rimouski a ou aura l'équipement nécessaire à l'enseignement maritime, que cet enseignement sera en tout conforme aux règles du ministère des transports et que l'installation ne coûtera pas un prix exorbitant. Brillant doit donc s'organiser pour satisfaire leurs exigences.

Les grandes manoeuvres commencent en 1942. Des amis de Brillant écrivent au ministre des transports, J.-E. Michaud -lui-même un intime du financier rimouskois -, pour appuyer le projet d'un enseignement maritime à Rimouski. Le plus insistant est Wilfrid Bovey, collègue de Brillant au Conseil législatif et président du service d'éducation de la Légion canadienne ; il écrit plusieurs lettres à Michaud et déclare chaque fois que "le projet de M. Brillant est d'une très grande importance et qu'il (Bovey) suggère respectueusement

d'entrer immédiatement en action" (7). Brillant lui-même multiplie les mémoires et les démarches auprès des deux ministres concernés, C.D. Howe et J.-E. Michaud. Devant ce dernier, déjà gagné à la cause, il fait surtout miroiter les conséquences électorales :

L'établissement d'une école de ce genre à Montréal ou à Québec ne serait peut-être pas très efficace au point de vue réclame politique, mais ici, il contribuera à alléger les difficultés de la crise que nous traversons dans ces temps difficiles. (8)

Les plus durs à convaincre sont les fonctionnaires fédéraux, et, parmi eux, Arthur Randles, "Director of Merchant Seamen". Pendant plusieurs mois, celui-ci multiplier les objections et les obstacles ou s'efforcera de diminuer la juridiction de l'école de Rimouski. Brillant fait tout pour vaincre sa résistance. Il l'invite à venir vérifier sur place le sérieux de la demande rimouskoise car, dit-il, "il me semble que si monsieur Randles venait ici examiner sur place, ce qui peut être utilisé, cela vaudrait mieux que toute l'histoire que je pourrais lui écrire" (9). Il s'évertue, dans ses rencontres et ses écrits, à lui prouver que Rimouski a l'organisation nécessaire et l'espace requis. Bien plus, il propose de mettre à la disposition des futurs élèves les trois navires de la Compagnie de Transport du Bas St-Laurent et les installations de la Compagnie de Téléphone et de la station de Radio-Téléphonie. Cette offre fait tomber les principales oppositions d'Arthur Randles qui désormais appuie le projet. La bataille est gagnée pour Brillant, mais sans doute fait-il allusion à ce fonctionnaire têtu quand il écrit à son ami Ludger Simard, de Sorel : "C'est extraordinaire comme les Anglais sont opposés au développement maritime dans la Province de Québec" (10).

Le 11 septembre 1943, le Ministre des Transports annonce qu'un arrêté en Conseil du 3 septembre pourvoit à l'établissement d'une "école élémentaire de génie maritime" à Rimouski ; les gens de la place n'ont qu'à concevoir les programmes et à acheter l'équipement (11). Brillant jubile :

Ta lettre ne m'a pas seulement fait plaisir à moi, mais elle a également réjoui notre évêque, les autorités du séminaire, celles de l'École et les citoyens de ma ville. Tu as toute notre admiration et nos remerciements. (12)

Il s'occupe immédiatement de l'organisation. Il se met à la recherche des professeurs nécessaires ; au Secrétaire de la Province, il écrit :

Il s'agit maintenant, pour nous, de trouver un professeur qui prendra charge du département de la Marine et un ingénieur marin mécanicien. Je me charge de voler ces deux hommes dans une "ship yard" quelque part dans la Province. . . Si un jour je suis mal pris, je vous appellerai à mon secours pour me sortir de prison. . . (13)

Il négocie avec le gouvernement fédéral la rédaction d'un contrat pour l'entretien de la machinerie ; en proposant un texte, il ajoute : "C'est là une suggestion pure et simple et je ne la pose pas comme condition. Je suis prêt à n'importe quel sacrifice pour l'obtention d'une branche de génie maritime à l'École" (14). Enfin, de peine et de misère, il obtient d'Ottawa une contribution de \$50,000. pour l'installation des machines, mais ce n'est qu'après avoir promis que "si les dépenses dépassaient le montant prévu (\$50,000.), le Gouvernement provincial, l'École ou moi-même verrions à fournir les fonds nécessaires pour compléter l'installation, tel que le réclament les plans" (15). Aussi peut-il accepter sans scrupule ce compliment d'Hector Perrier :

Je me réjouis avec vous des bons résultats que vous avez obtenus pour l'organisation d'une école de marine à Rimouski, et je vous félicite de l'excellent travail que vous avez accompli. Vous aurez le crédit d'avoir ajouté à la longue liste de vos brillantes et heureuses initiatives. (16)

Il ne fait aucun doute pour nous que Jules-A. Brillant a été l'instigateur et la cheville-ouvrière de l'École de Marine de Rimouski. Sans lui, nous ne croyons pas qu'elle aurait pu naître, du moins à Rimouski. Le reconnaître n'est pas oublier le travail d'autres collaborateurs, tels Antoine Gauthier et Mgr Antoine Gagnon. Ce dernier, tout particulièrement, pourrait compléter notre dossier en donnant sa version des faits et en nous racontant les débuts et la survie difficiles de cette école très spéciale. C'est une invitation.

Nive Voisine
Département d'histoire
Université Laval, Québec.

1. "Une lettre du Président de la Chambre de Commerce", *Le Progrès du Golfe*, 7 janvier 1927, p.1.
2. "Le Séminaire de Rimouski : esquisse historique", *L'Enseignement secondaire*, XXXVIII, 2 (nov.-déc. 1945), p.4.
3. "Aurons-nous une Ecole de Marine?", *Le Progrès du Golfe*, 19 nov. 1937, p.3.
4. Brillant à Hector Perrier, 15 sept. 1943, Archives Brillant, *Ecole de Marine, 1942-43*. Toute la correspondance que nous citons provient de ce dossier.
5. Brillant à Elisée Thériault, 30 sept. 1943.
6. Brillant à Gabriel Rousseau, 8 oct. 1943.
7. Wilfrid Bovey à J.-E. Michaud, 8 oct. 1942.
8. Brillant à J.-E. Michaud, 6 août 1943. La crise dont parle Brillant *
* est une division au sein du groupe libéral rimouskois par suite de la position du député Emmanuel D'Anjou sur le plébiscite et la conscription.
9. Brillant à J.-Ernest Dufour, 31 déc. 1942.
10. Brillant à Ludger Simard, 4 déc. 1943.
11. J.-E. Michaud à Brillant, 11 sept. 1943.
12. Brillant à J.-E. Michaud, 13 sept. 1943.
13. Brillant à Hector Perrier, 15 sept. 1943.
14. Brillant à J.-E. Michaud, 23 nov. 1943.
15. Brillant à Paul-E. Bolduc, 4 déc. 1943.
16. Hector Perrier à Brillant, 16 sept. 1943.

Les seigneuries du comté de Rimouski

Mgr Alphonse Fortin (1)

Il n'y a plus de seigneurs chez nous depuis quatre-vingt-sept ans, mais on a vu chaque année, depuis 1854, les représentants des anciens seigneurs percevoir des "rentes constituées" dans les "vieilles paroisses". Ces rentes étaient tout ce qu'il restait de la tenure seigneuriale dans le pays. Elles n'ont pas réussi cependant à conserver dans nos mémoires le souvenir de l'ancien temps. Que savons-nous de nos anciens seigneurs et des anciennes seigneuries? Combien de nos concitoyens savent à quoi s'en tenir sur la primitive histoire de notre région? Savons-nous, par exemple, que le comté de Rimouski — la circonscription provinciale — ne renferme pas moins de sept anciennes seigneuries colonisées, où se trouvent les plus importantes paroisses? Or toutes ces seigneuries datent du régime français, et la plupart du dix-septième siècle. Elles étaient les seuls cadres administratifs, avant l'époque moderne et la subdivision du territoire en comtés électoraux ou districts judiciaires.

En voici la liste, en commençant par l'ouest. — La seigneurie de la Baie des Ha! Ha! ou Nicolas Rioux, une des plus considérables de la province, et qui comprend les paroisses de S. Simon, de S. Mathieu et de S. Fabien, ainsi qu'une desserte en arrière de S. Fabien, S. Eugène; la seigneurie du Bic, avec la paroisse de Ste-Cécile du Bic et partie de S. Valérien; les seigneuries conjointes de Rimouski et de S. Barnabé, avec Notre-Dame du Sacré-Coeur, Rimouski et les trois nouvelles dessertes de S. Yves, Nazareth et Ste-Odile, ainsi qu'un rang de Ste-Blandine; la seigneurie Lessard ou de la Molsaie, où se trouvent Ste-Anne de la Pointe-au-Père et partie de S. Anaclet; enfin la dernière seigneurie riveraine, celle de Lepage-Thibierge à laquelle on doit joindre le petit fief Pachot le long de la rivière Métis, et qui contient Sainte-Luce, partie de S. Donat, Ste-Flavie, le Mont-Joli, S. Joseph de Lepage et partie de Ste-Angèle. Il y a aussi à l'intérieur des terres la seigneurie du Lac Métis qui n'a jamais été colonisée, et qui est comprise pour une bonne moitié dans le comté de Rimouski.

J'ai l'impression qu'il ne déplaira pas à mes auditeurs qu'on leur rappelle ou qu'on leur apprenne l'origine de ces fiefs anciens et qu'on leur en résume l'histoire à grands traits. Nous parlerons des seigneuries, non des paroisses. Ce récit n'aura rien de passionnant: il ne s'agit pas de grands noms historiques, ni d'exploits flamboyants. Je crois tout de même qu'il y a là des éléments de petite histoire assez intéressants, parfois assez pittoresques ou singuliers. Il est assez curieux, par exemple, de voir vers 1790 toutes les seigneuries de notre région, excepté celles du Bic et du Lac Métis, passer aux mains d'un seul propriétaire, Joseph Drapeau, qui était déjà seigneur de Champlain, de la Baie S. Paul et de la moitié de l'Isle d'Orléans. Le cas de ce multiple seigneur me paraît unique dans l'histoire du Canada. . . — Mais, comme on dit dans les romans, "n'anticipons pas". Et reprenons les choses au commencement.

I. Est né à St-Fabien de Rimouski, en 1889. Licencié-es-Lettres-Histoire (Paris, 1921), Mgr Fortin fut professeur d'histoire au Séminaire de Rimouski, de 1913 à janvier 1961. Collaborateur à plusieurs revues et journaux, conférencier recherché, il a publié quelques ouvrages sur le régime français, de même qu'un ALBUM des ANCIENS du SEMINAIRE de RIMOUSKI, Imprimerie Gilbert Limitée, 1940.

On lui doit en outre plusieurs conférences radiophoniques prononcées à CJBR-Radio, en 1941-42. Celle que nous publions ici est la première d'une série sur les seigneuries du comté de Rimouski. Celles qui traitent des seigneuries Nicolas Rioux, du Bic, Lessard, Lepage-Thibierge, du lac Métis et le fief Pachot, seront offertes aux lecteurs dans les prochains numéros de la revue.

Nous remercions Mgr Fortin de la bienveillante permission qu'il nous a accordée de publier ses textes.

Il importe tout d'abord de faire deux observations d'ordre général. En premier lieu, remarquons que notre pays rimouskois, si rapproché qu'il fût de l'Océan, fut un des derniers concédés. On sait qu'avant 1667 le danger iroquois empêcha tout effort sérieux de colonisation. La paix une fois assurée par Tracy, il était naturel que les principales seigneuries dussent se développer autour de Québec, Montréal ou Trois-Rivières. La guerre reprenant dès 1685, il devint de nouveau dangereux de s'éloigner des bourgs fortifiés. — D'ailleurs notons qu'à cette époque il n'était pas nécessaire de chercher bien loin des terres nouvelles: en 1685-1695 la population de toute la Nouvelle-France est de moins de 13,000 âmes. Tout de même on verra la seigneurie du Bic concédée dès 1675, celle de Rimouski en 1688, celles de Lessard et de Lepage-Thibierge en 1696. Les premiers seigneurs du Bic et de Rimouski, on le verra, ne pensent guère faire oeuvre agricole; ils ont plutôt en tête quelque spéculation, à moins qu'ils ne veuillent tout simplement s'occuper de chasse ou de pêche. Mais comme ils seront bientôt forcés de "tenir feu et lieu" ou de déguerpir, ils céderont bientôt leur fief à de

vrais pionniers qui n'auront pas peur de faire du défrichage, surtout en se parant d'un titre seigneurial. Inutile de dire que le peuplement sera bien long en ces coins reculés. En 1829, 154 ans après la concession de la première seigneurie, tout le comté de Cornwallis, c'est-à-dire toute la côte sud depuis Sainte-Anne des Monts jusqu'à Sainte-Anne de la Pocatière, ne comptait que 7,935 âmes.

Ces chiffres font rêver. . . La terre ne manquait donc pas, cent ans ou cent-cinquante ans plus tôt. Mais cette abondance entraîne quelque inconvénient. Notre immense "bas-du-fleuve" est alors assez mal connu, sinon pour ses îles et ses rivières principales, points de repère pour la navigation. Bien entendu, aucun arpentage n'a encore été tenté : la cartographie est imprécise. Tout cela explique la largeur et l'imprécision des termes dans les actes de concession de seigneuries. Ainsi on concède tant de lieues de front sur le fleuve, à partir de telle rivière : mais la rivière est souvent mal nommée, ou si mal connue qu'on en laisse parfois le nom en blanc. U-

ne autre concession est faite de la même façon, au jugé. En général il y avait assez d'espace pour que les concessions n'empiètent point l'une sur l'autre. Mais les terrains intermédiaires qui seront pris plus tard seront si mal déterminés qu'il arrivera parfois que l'on concède plus de terre qu'il n'en reste, ce qui donne lieu, par exemple, à des contestations entre les seigneurs de Rimouski et leurs voisins. A moins que l'on ne décide de partager le terrain vacant entre les deux seigneuries avoisinantes, ainsi qu'il arriva entre les seigneuries de la Rivière-du-Loup et de l'Isle-Verte : solution élégante et malheureusement trop rare. — Un autre inconvénient de l'abondance des terres se constate dans les seigneuries trop éloignées des notaires ou tabellions. Les partages entre héritiers souvent nombreux se font parfois à la bonne franquette, sans titre légal : et après deux générations de partages imprécis, on a matière aux procès les mieux embrouillés, rançon inévitable de situations fausses. . . Qui n'a entendu parler, tout récemment encore, d'instances en recouvrement d'héritage? Le bon Dieu seul pourrait s'y reconnaître . . .



Photo : Archives de la famille Tessier de Rimouski

La seigneurie de Rimouski

Nous parlerons aujourd'hui de la seigneurie de Rimouski. Il est nécessaire cependant de faire remarquer tout de suite qu'il s'agit en réalité de deux seigneuries conjointes, que l'on confond aisément si on se fie aux cartes modernes, comme les cartes régionales du ministère de la Colonisation. Si les deux seigneuries de Rimouski et de Saint-Barnabé ont une histoire commune, elles n'en sont pas moins distinctes et elles ont été concédées séparément.

La première fut concédée à Augustin Rouer de la Cardonnière, fils de Louis Rouer de Villeray, premier conseiller du Conseil Souverain de la Nouvelle-France en 1663. Le 27 janvier 1684, Rouer de Villeray avait obtenu la seigneurie de l'Isle-Verte pour ses deux fils, Augustin, sieur de la Cardonnière, et Louis, sieur d'Artigny. Quatre ans plus tard, estimant que la concession était insuffisante pour ses deux fils, il fit renoncer Augustin à ses droits sur l'Isle-Verte, et lui fit accorder, le 24 avril 1688, par le gouverneur Denonville et l'intendant Champigny, une concession nouvelle joignant le domaine de Denys de Vitré au Bic, et comprenant deux lieues de front sur deux lieues de profondeur, à partir de la rivière Hâtée jusqu'à la rivière Rimouski incluse, avec l'île Saint-Barnabé et les îlets et battures du voisinage. C'est là la seigneurie de Rimouski proprement dite.

Une étude généalogique de la famille Lepage, due à feu J.-W. Miller, et parue dans le "Progrès du Golfe" du 15 septembre 1905 et dans les numéros suivants, dit que le sieur de la Cardonnière ne s'occupa de sa seigneurie que pour y faire la pêche au hareng et au marsouin. D'autre part, le Bulletin des Recherches Historiques (1920, p. 134) dit que le sieur de la Cardonnière habita Rimouski. Il me paraît impossible de confirmer ces deux assertions dans l'état actuel de nos connaissances, et je continuerai de croire, jusqu'à preuve du contraire, que le premier seigneur de Rimouski s'est complètement désintéressé de sa concession lointaine jusqu'au jour où il s'en défit. Au surplus nous ne savons pas grand-chose du personnage, sinon qu'il prit le nom de Villeray après la mort de son père en 1700, qu'il entra à son tour au Conseil Souverain le 16 juin 1701, et qu'il mourut en 1711 (B.R.H., 1920, pp. 129-135). Ce qui nous importe ici, c'est qu'il échangea, le 10 juillet 1694, sa seigneurie de Rimouski contre une terre de quatre arpents que René Lepage, fils de Germain, établi à S. François de l'île d'Orléans, possédait du chef de son épouse, Marie-Madeleine Gagnon, fille de Pierre Gagnon et de Barbe Fortin.

Germain Lepage venait de Notre-Dame d'Ouëne, de l'évêché d'Auxerre, et avait épousé Reine Larry. Il arriva au Canada en 1663 avec un frère, Louis, et une soeur, Constance. Il devait être veuf dès ce temps-là, car on n'a pu retrouver au Canada l'acte de sépulture de son épouse. Et René, le futur seigneur, qui avait alors quatre ans, semble avoir été le seul enfant de Germain Lepage. Nous savons qu'outre le frère de Germain Lepage, Louis, qui a fait souche personnelle à l'île d'Orléans, deux autres Lepage, venus l'un de l'Angoumois et l'autre de Normandie, ont laissé des descendants au pays. Cependant on peut affirmer que la presque totalité des Lepage vivant actuellement dans notre région descendent directement de Germain et de René Lepage.

Voilà donc René Lepage second seigneur de Rimouski. On a toutes les raisons de croire que c'était un homme d'initiative. — Avant d'être seigneur de Rimouski, il s'était fait concéder par Frontenac ("pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale," p. 407), le 17 mars 1663, une terre "en roture" (c'est-à-dire non seigneuriale) d'une lieue de front sur deux de profondeur, en arrière des fiefs Vincelotte (au Cap S. Ignace) et Couillard de l'Espinay (à S. Jean-Port-Joli). Il ne paraît pas s'être occupé de cette terre, d'ailleurs assez inaccessible à l'époque. Nous pensons qu'il a préféré s'intéresser à la seigneurie de Rimouski dès qu'il entrevit la possibilité d'en devenir titulaire, ce qui arriva un an après.

De plus, une fois installé sur son fief, il prend un nom "seigneurial", (ce que les Français appellent plaisamment un "nom à courant d'air"), comme faisaient alors tous les personnages qui s'élevaient quelque peu dans l'échelle sociale.

J'en parle avec d'autant plus de détachement que mon premier ancêtre canadien en fit autant dans les mêmes conditions vers 1665, et se donna du "sieur de Bellefontaine" . . . (Les dégâts se limitaient généralement à ces prétentions assez inoffensives. Nous n'avons pas raison de nous moquer de nos ancêtres sur ce point: en 1900, certains vaniteux rougis-saient encore de plaisir quand ils recevaient des lettres où saient encore de plaisir quand ils recevaient des lettres où leurs noms étaient suivis du qualificatif d'"écuyer" . . .) Pour revenir à René Lepage, il s'appela "sieur de Sainte-Claire", on ne sait pour quelle raison. A leur tour cinq de ses fils adopteront des noms d'allure nobiliaire. Si on comprend que l'aîné, Pierre, qui devait être le troisième seigneur, se soit appelé sieur "de Saint-Barnabé", sans doute à cause de l'île ou de la seigneurie de Saint-Barnabé, et que son frère Germain se soit appelé "de Saint-François" parce que sa famille venait de S. François de l'île, en revanche je pense bien qu'on ne saura jamais pourquoi René et Nicolas-Dominique se sont appelés "de la Faussaie" ou "Fossaie", et Paul, "de Molé" ou "de la Mollaie". Quant au quatrième seigneur, il signera Lepage "de Saint-Germain". Passons, après avoir noté que toutes ces appellations ont été vite abandonnées dès le 18^e siècle.

Ce qui est beaucoup plus remarquable chez René Lepage, c'est qu'il ne se contente pas d'être seigneur en titre ou de s'affubler d'une particule. Il fait beaucoup mieux que la plupart des seigneurs de son temps: il vient s'établir dans ses terres qu'il défriche; il les colonise: il y fonde une belle famille (seize enfants) et à sa mort il aura même bien arrondi son domaine.

C'est ainsi qu'il semble avoir occupé dès les débuts, et sans contestation venue de qui que ce fût, le territoire qui constitue la seigneurie de Saint-Barnabé, située entre la rivière Rimouski et la seigneurie Lessard "de la Pointe-au-Père". Dès son arrivée, il constata que le sol y paraissait plus aisé à défricher que celui de la seigneurie de Rimouski, à l'ouest de la rivière; et nous avons toutes les raisons de supposer qu'il fit des démarches pour se réserver la possession de ces terres vacantes qui lui convenaient si bien. En fait il est prouvé que dès 1712 on y construisit la première chapelle et le petit presbytère destiné au missionnaire de passage, un peu à l'ouest de la cathédrale actuelle et qu'on y aménagea le premier cimetière. De plus les deux premiers censitaires de René Lepage, Saint-Laurent et Gosselin, arrivés en 1696 et en 1701, s'établirent sur le territoire de Saint-Barnabé. Quoi qu'il en soit, cette occupation, consentie ou non par les autorités du pays, sera régularisée en bonne et due forme par une concession en fief accordée au fils de René, Pierre Lepage de Saint-Barnabé, le 11 mars 1751, par le gouverneur de Jonquière et par l'intendant Bigot. Deuxièmement, René Lepage acheta, le 25 août 1703, le fief Pachot qui se trouve sur la rivière Métis et forme aujourd'hui la partie est de la paroisse de Sainte-Flavie. Enfin, en 1717, il amorcera des négociations pour acquérir une partie de la seigneurie Lessard: son successeur complètera la transaction.

René Lepage mourut le 4 août 1718, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il avait élevé huit fils et huit filles. Il est remarquable qu'il ait trouvé le moyen, en dépit des distances et des communications difficiles, d'envoyer deux de ses fils au Séminaire de Québec: le futur chanoine Louis, qui mourut cure et seigneur de Terrebonne en 1762, et Joseph, décédé au Séminaire en 1726 à l'âge de quatorze ans. Quatre de ses filles seront religieuses, et, fait assez curieux, se partageront entre les congrégations existantes alors au Canada, les Ursulines et les Hospitalières de Québec, et les Hospitalières et la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal.

Le fils aîné, Pierre, sieur de Saint-Barnabé, reçut la moitié du patrimoine en vertu du droit d'aînesse, et acquit d'autre part les parts d'héritage de deux frères et de deux soeurs. Le reste alla en partage, selon le droit féodal. Disons tout de suite qu'à la génération suivante, le bien seigneurial, encore important, mais déjà réduit, sera encore subdivisé, car il y aura onze enfants à pourvoir. Ce que nous savons de ces partages nous fait voir qu'ils étaient d'une extrême complexité, et la tradition, encore vivace il y a cent ans, voulait que les héritiers Lepage étaient eux-mêmes fort embarrassés de déterminer exactement leurs terres.

Le troisième seigneur semble avoir eu les qualités de son père, en tant que "rassembleur de terres". On trouvera dans le "Progrès du Golfe" des 27 octobre et 5 novembre 1905 et dans le "Bulletin des Recherches Historiques" de 1911 (pp. 312-316) le détail de transactions compliquées par lesquelles Pierre de Saint-Barnabé fit avec son frère, Paul Lepage de Molé, un échange qui lui apporta soixante-trois arpents de la seigneurie Lessard. Cela se passait en 1750. L'année suivante, comme on l'a déjà dit, il se faisait reconnaître la priorité de la seigneurie de Saint-Barnabé. Pierre Lepage mourut le 8 juillet 1754.

Le quatrième seigneur fut son fils aîné, Germain Lepage, qui prit le titre de sieur de Saint-Germain. Il laissa six enfants quand il mourut, moins de deux ans après son père, le 7 février 1756, d'une sorte de fièvre scorbutique qu'on appela "la peste", et qui avait été apportée par l'équipage d'une frégate française naufragée. On était alors en pleine guerre de Sept Ans . . . Quatre ans plus tard, le Canada était perdu pour la France.

Le cinquième seigneur, et le dernier seigneur Lepage, s'appelait Louis, mais il est aussi connu sous le nom de Germain II. Son domaine était bien réduit par les partages successoraux. Toutefois, il sut défendre victorieusement ses droits sur la seigneurie de Rimouski contre les prétentions injustifiées des La Chesnaye, seigneurs du Bic, et de leurs agents.

Et voici venir la fin . . . Nous avons déjà parlé de la complexité des partages, de la subdivision répétée des héritages. Tout cela devait aboutir à un appauvrissement général, qui s'explique aussi par d'autres raisons. J.-Edmond Roy, dans sa monographie de la famille Lavoie, écrit un passage qu'il faut rapporter ici : "Du temps de la famille Lepage, les relations avec leurs censitaires avaient été des plus cordiales. Tous vivaient pour ainsi dire comme une grande communauté. Un colon avait-il besoin de quelques arpents de terre, soit pour s'y fonder une nouvelle habitation, soit pour y établir un de ses enfants, le seigneur se rendait avec lui à l'endroit désigné. On travaillait en pleine forêt, sans qu'il y eût besoin d'arpenteur, et comme dans ce temps là il n'y avait pas de notaire sur toute la rive sud du fleuve Saint-Laurent, si ce n'est à la Rivière-Ouelle, la parole du vendeur équivalait à contrat. Les charges imposées aux censitaires étaient légères, et il ne manquait pas d'occasion où le seigneur en faisait là remise complète, lors d'un compérage ou d'un mariage nouveau." Cette vie patriarcale est bien touchante à considérer; pourtant arrivera bientôt le moment où ces moeurs pastorales entraîneront de sérieux inconvénients. Dans les premières années du régime anglais, soit de 1760 à 1790 environ, il semble bien que les seigneurs Lepage aient été trop confiants ou trop insoucians, comme on voudra. Les censitaires ne payaient plus alors ni cens ni rente, faute de savoir où ils en étaient. La gêne régnait chez les seigneurs. Et voilà qu'une situation délicate se dessine. Si, d'une part, les titres légaux manquent trop souvent aux héritiers seigneuriaux comme aux censitaires, d'autre part, Joseph Drapeau, marchand importateur à Québec, "était en comptes courants avec tous les héritiers Lepage" (B.R.H., 1911, p.332). L'homme d'affaires entreprenant et heureux qu'était Drapeau, déjà fort riche et propriétaire de plusieurs seigneuries (Champlain, la Baie S. Paul, moitié de l'île d'Orléans), saura profiter à la fois de ses créances et des irrégularités. Il alla vite en besogne. Le 24 juin 1790, il achetait de quelques-uns des enfants du quatrième seigneur les portions d'héritage qu'ils détenaient; autrement dit, ces portions rachètent des créances. "Dès le mois d'avril suivant", rapporte J.-W. Miller ("Progrès du Golfe", 10 novembre 1905), "il ne

restait plus aux descendants de René Lepage que quelques parcelles des biens patrimoniaux de Rimouski". Joseph Drapeau devenait ainsi principal seigneur de Rimouski et Saint-Barnabé, seigneur du fief Pachot et d'une partie de la seigneurie Lessard. Un acte de partage du 25 avril 1791, devant le notaire Alexandre Dumas, de Québec, fait voir qu'il reste aux deux derniers héritiers Lepage encore en possession, Pierre Lepage de Saint-Barnabé et la veuve Basile Côté, née Marie-Agnès Lepage, une soixantaine d'arpents de terre seigneuriale sur la terre ferme et dans l'île Saint-Barnabé, ainsi qu'une part dans le moulin à farine; encore cette part de moulin est-elle grevée de redevances envers Joseph Drapeau . . .

Or, si on remarque qu'en 1790 Drapeau avait encore acheté la seigneurie Nicolas Rioux et une partie de la seigneurie Lessard, il se trouve qu'en ce mois d'avril 1791 notre personnage est maître de quatre des sept seigneuries du comté, (Une cinquième seigneurie, celle de Lepage-Thibierge, sera acquise par Madame Drapeau, après la mort de son mari en 1810).

Les archives notariales (cf. B.R.H., 1911, pp. 332-338) nous apprennent que le nouveau seigneur profita sans tarder de ses nouveaux domaines. Il reste un "avertissement" fameux, affiché à Rimouski le 15 mai 1791, par quoi le notaire Dumas prévient les censitaires d'avoir à produire leurs "titres et écrits de possession", ce qui est normal, et à "prendre titre nouveau et due forme . . . sans quoi le dit seigneur se titre nouveau en due forme . . . sans quoi le dit seigneur se son domaine", ce qui est nettement abusif! Il est donc aisé de supposer que ce mois de mai 1791 fut assez pénible aux habitants de Rimouski, qui s'aperçurent qu'ils avaient changé de maître et que le nouveau se souciait plus d'écus sonnants que d'hommages respectueux. . . et platoniques. Il est vrai que le seigneur Drapeau s'occupa du bien spirituel de ses gens et qu'on lui attribue le mérite d'avoir obtenu un curé résident, en 1793, dans la personne de l'abbé Pierre Robitaille. N'importe, l'ère des seigneurs débonnaires semblait bien finie. . . Mais elle revient aux jours où les filles de Joseph Drapeau prirent en main l'administration du bel héritage que leur avait laissé leur père. Les seigneuresse Drapeau ont été la Providence de leurs censitaires, et cette générosité sut racheter la rudesse de la transition de 1791. . .

Le développement de la seigneurie, fort lent aux débuts (en 1758, il y avait soixante-douze personnes à Rimouski), s'accrut à la fin du XVIIIe siècle. Bien qu'il y eut une terre de fabrique dès 1742, et même des marguilliers dès 1733, la paroisse de Saint-Germain ne sera érigée canoniquement qu'en 1829, et à cette époque elle était le seul établissement de quelque importance. De chaque côté il n'y avait que les pionniers des futures paroisses environnantes. Mais le progrès se fit rapidement au milieu du siècle. Voici les paroisses incluses dans notre territoire : dans la seigneurie de Rimouski, une petite partie du Bic (à l'est de la rivière Hâté), la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur (érigée en 1875), et les dessertes de Nazareth et de Sainte-Odile; dans la seigneurie de Saint-Barnabé, la paroisse de Rimouski, la desserte de Saint-Yves (au Quai de Rimouski), le rang inférieur de Sainte-Blandine (1881), ainsi que quelques arpents qui relèvent des paroisses de Saint-Anaclet (1858) et de la Pointe-au-Père (1881).

Ajoutons que les rentes constituées d'après la loi de 1854 ont été perçues dans la seigneurie, depuis une soixantaine d'années, par la succession Ulric-Joseph Tessier, héritière de Madame Adélaïde Drapeau-Kelly, fille de Joseph Drapeau.

**“Il n’y a pas
de
“petite Histoire”,
il n’y a
qu’une
petite conception
de
l’Histoire”.**

Guy Frégault



Locomotive à vapeur sur chenilles, utilisée dans les années 1920 par les compagnies Lacroix et Fenderson dans la vallée de la Matapédia. Elle pouvait tirer jusqu'à cent "sleighs" chargés de bois long sur les chemins de glace. (Photo: Joseph-M. Levasseur)

En vue d'une étude de la Matapédia

Aux environs de 1895, Arthur Buies a écrit de fort belles pages à propos de la vallée de la Matapédia. En passant, il a rêvé de grands développements. Selon ses dires, on devait y voir vivre plus de 300,000 personnes dans le calme, la paix, le bonheur. En 1973, compte-t-on plus de 30,000 habitants dans cette région? A peine. Que s'est-il passé dans ce lieu baigné par un lac magnifique qui déverse ses eaux bleues dans la Baie des Chaleurs grâce à une rivière poissonneuse qu'alimentent d'autres rivières aussi poissonneuses, gonflées par le débit de nombreux lacs perdus dans les monts Notre-Dame?

Parallèlement à cette rivière, première voie de communication qu'utilisaient de rares indiens, apparaissait une route pittoresque plus ou moins carrossable encore aujourd'hui, que certains identifient à tort au chemin Kempt, route militaire et postale, et un chemin de fer dont la première vocation fut de rattacher le fleuve Saint-Laurent et la Baie des Chaleurs, en cas de guerre avec les Américains. On était forcé de passer par ce lointain pays. C'était un passage.

Comme aujourd'hui.

En 1833, quand Pierre Brochu arriva à la tête du lac Matapédia par les différents portages, il installa un premier relai, un premier moulin à scie. Ce pionnier signifiait ainsi la vocation future de la Matapédia: un relai, une scierie.

Qu'on pénètre dans cette vallée par Saint-Moïse, Métis-Beach, Matane, on vient, contraint par la poussée démographique des habitants du bord de la "mer", comme par les besoins de travail et de terres.

Pour les mêmes raisons, du côté de la Baie des Chaleurs, par le village de Matapédia, on refoule une population plus ou moins agriculturiste où se mêlent protestants et catholiques, Anglais, Français, Acadiens. On s'est rencontré sur les hauts plateaux de Saint-Alexis, à Causapschal, Lac-Au-Saumon, Amqui, Val-Brillant et Sayabec, "coeurs" de la vallée, avant de monter dans les arrière-pays par les "coulées" de pénétration des paroisses, aujourd'hui dites marginales.

Alimentée par les deux bouts, la Vallée s'est ouverte vraiment grâce au chemin de fer, aimant des compagnies forestières d'alors.

Au début du XXe siècle, parmi les résineux, nouveau bois de construction, on vit s'élever les brûleurs à déchets des moulins à scie. Sur les bords des lacs et des rivières s'amoncellent des déchets de bois de toutes sortes. Les hautes cheminées de tôle crachent les vapeurs qui laissent loin derrière elles les têtes des cèdres de Val-Brillant (Cedar Hall ou St-Pierre-du-lac), les têtes des sapins et des épinettes de Sayabec, Amqui, Lac-au-Saumon, Millstream, Milnikek, quand ce ne sont pas les feux de forêt (1896), causés par les locomotives des chemins de fer des compagnies privées ou de la Couronne, qui tracent de nouvelles routes d'avenir à travers les bouleaux déjà noircis.

Quelques noms animent cette mosaïque des pirates de la forêt.

La King Brothers attaque la Seigneurie du Lac Matapédia du Sieur d'Amours. Lui survivent les Compagnies John Fenderson de Sayabec, de Val-Brillant, de Lac-au-Saumon et leurs moulins temporaires d'hiver, érigés, paraît-il, pour sauver des impôts, pratique assez courante chez ces compagnies du début du XXe siècle.

A Amqui, on retient le nom de Duncan Dubé, avant celui de Jules Brillant, et des Gagnon, des Bélanger.

Les Paradis de Lac-au-Saumon s'implantent à partir de 1896 avec Hubert Paradis de Saint-Romuald de Lévis, homme inventif qui fournira même un député-écrivain-polémiste vers les années difficiles de 1930-1939, et successeur de Dufour de Saint-Moïse. En plus de cette scierie Paradis installée sur une pointe du Petit-Lac (Lac-au-Saumon), d'où le nom de Village des Paradis, — il y avait même une école — cette famille de trois frères "bâtit" à Dawson, à St-Laurence (près d'Amqui), à Saint-André et, plus récemment, dans la Baie des Chaleurs. Il semble que seule l'entreprise de Lac-au-Saumon ait été rentable.

Ajoutons un nom prestigieux qui marquait son bois d'une couronne britannique, la Compagnie Price Brothers de Lac-au-Saumon. Ce fut une immense scierie qui a duré le temps des vaches obèses pour ensuite se déménager à Matane, à Price, à Rimouski. Ce fut une saignée implacable dans les ressources humaines et forestières de la Vallée.

Retrouvons le nom des Lacroix de la Beauce qui ont occupé des territoires tirés de la loi des chemins de fer et qui ont mécanisé le travail en forêt tout en améliorant les conditions alimentaires et matérielles de leurs employés. Leurs intérêts se trouvant à Sainte-Marguerite, donc voisins de la C.I.P., ils obligèrent cette dernière à s'humaniser un peu.

Près de ces grands, vers les années 30, s'ajoutent des noms qui, moins prestigieux, ont continué les saignées commencées: les Dufour, les Doiron, les Paquet, les Leblanc, les Gagnon, les Bélanger, les Levasseur, les Martel, les Didier, les Soucy, et combien d'autres.

La liste ne s'arrête pas là, tant la mer verte nourrit.

Arrivent de l'étranger la Fraser, la Madawaska, la D'Auteuil Lumber et l'ineffable N.B.I.P., ramification de la Canadian International Paper, qui n'achetait même pas, dit-on, ses allumettes de bois au Québec. Cette grande compagnie tenait, en plus des territoires forestiers immenses, les rivières à saumon et les lacs les plus poissonneux.

On ne sait trop, ou on le sait trop, ces compagnies se devaient d'alimenter les usines de pâtes et papiers construites, par hasard semble-t-il, juste sur les frontières du Nouveau-Brunswick, face à la province de Québec, soit à Atholville, N.-B. soit Dalhousie, N.-B., soit à Bathurst, N.-B.

C'est déjà une trop longue liste. Elle illustre cependant la vie de la vallée de la Matapédia jusqu'à tout récemment.

Près de ces clochers qui crachaient la vapeur, la fumée à odeur de bois et la sueur des autres, poussaient ici et là, au hasard des scieries ou des cours d'eau, d'autres clochers plus durables, les églises.

Ici un faux byzantin, là une mini-cathédrale de France, souvenir de voyage, ailleurs un baroque affreux, ou un bâtard.

La hauteur de ces clochers, qui carillonnaient une heure avant la sirène du clocher de l'usine, chantait la richesse de passage ou l'espérance orgueilleuse des marguilliers et des curés. Les Etats forestiers, religieux et agricoles se donnaient la main selon les saisons, selon les appétits.

Mais, les autres? les plus nombreux? ceux à qui des Opérations veulent redonner un peu de Dignité?

Joseph-Marie Levasseur, professeur
CEGEP de Rimouski.

Mgr Courchesne et la vie rurale

Peuple agricole, nous ne survivrons que par la terre. Restons-lui donc fidèles. Ne l'abandonnons pas pour aller grossir les villes. Tirons de son sein nourricier les richesses qu'elle nous destine. Employons-les à former une génération forte, saine, vertueuse, la réserve de notre race (1).

Au début de février 1928, Mgr Courchesne assumait la responsabilité de diriger un diocèse qu'il décrivait comme "le plus entièrement rural et agricole du Canada (2)". L'évêque s'adapta spontanément à cette réalité géographique et humaine, et la vie rurale restera l'une des préoccupations majeures de tout son épiscopat. Dans un document adressé à tous ses diocésains peu après son arrivée, il proclamait avec fierté ses origines campagnardes et déclarait ouvertement sa vive sympathie pour le peuple agriculteur et celui des colonies : "Fils de cultivateur, nous avons gardé pour notre peuple agriculteur une sympathie attendrie. La réflexion n'a fait que l'accroître avec les années (3)". En une autre circonstance, il complète sa pensée : "Je ne vous en fais pas mystère, je ne sais rien de réconfortant comme la rencontre de nos gens des colonies (4)". C'est avec une immense joie qu'il accueillera en deux occasions les Semaines Sociales du Canada, alors qu'on y traitera du **problème de la terre (1931)** et de **la vie rurale (1947)**.

Il n'est sans doute pas trop hasardeux d'affirmer que Mgr Courchesne a été l'écrivain le plus prolifique que notre région ait connu. Ses **mandements, circulaires et lettres pastorales** sont contenus dans six forts volumes que l'ont parcouru avec plaisir, car l'ancien professeur et directeur d'École normale maniait une langue remarquable par sa correction, sa précision et son pittoresque. Il nous a semblé opportun, dans le premier numéro de cette revue, de présenter cet écrivain qui, d'innombrables fois au cours de sa carrière, a su trouver les accents les plus personnels pour élaborer sur ce qu'il considérait comme "l'une des plus saines et des plus nobles tâches qui soient (5)". Sans Mgr Courchesne, la situation occupationnelle des diocésains de Rimouski ne serait sûrement pas la même; l'aire cultivée et déboisée serait sans doute plus limitée. On peut aussi présumer que la population se serait urbanisée davantage ou bien qu'elle aurait tout simplement quitté la région.

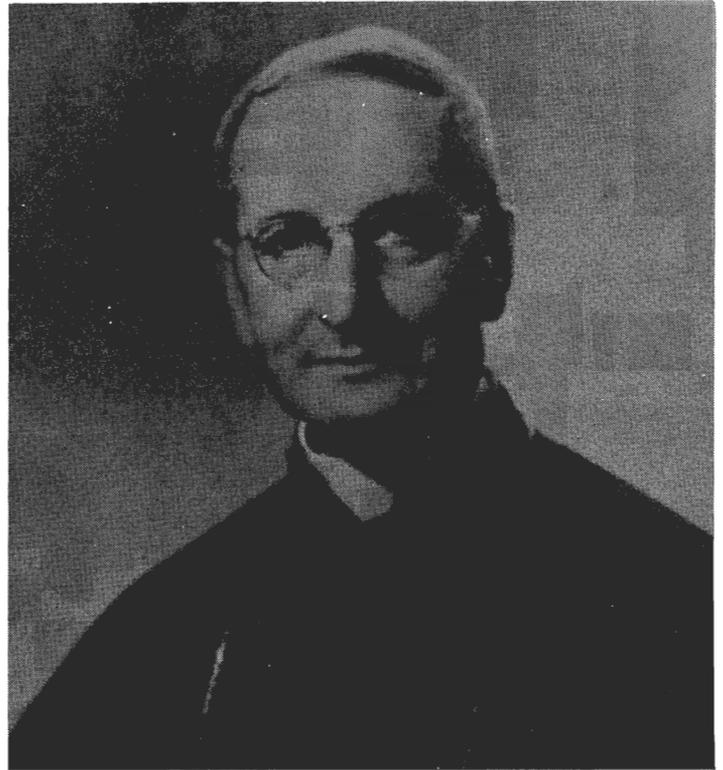
A travers les sources imprimées, en particulier les **mandements et circulaires** nous tenterons d'abord de dégager les conceptions que Mgr Courchesne se faisait de la vie rurale, dans laquelle l'Eglise trouve naturellement sa place, car "le relèvement moral de toute la nation est conditionné par la santé sociale et la vigueur religieuse de sa classe agricole (6)". En second lieu, nous mettrons en évidence les principaux moyens envisagés par l'Evêque pour améliorer le sort de la classe rurale dans le diocèse de Rimouski.

1. — L'Evêque et sa conception de la vie rurale

Mgr Courchesne a été pour Rimouski ce que furent pour Trois-Rivières et Québec, les Laflèche et les Paquet au XIXe siècle. Ce dernier, Mgr Courchesne le rejoint certes en ce qui touche la conception qu'il se faisait de l'agriculture, en posant comme principe de base que le monde rural constitue le milieu le plus normal pour l'épanouissement de la famille :

Et nous croyons rendre service à notre pays en maintenant nos gens dans les cadres d'une existence après tout plus normale pour la vie des familles, si l'on tient compte des protections morales qu'assure la vie des champs franchement acceptée, avec ses sacrifices, mais aussi avec son humble et saine félicité acquise à moins de frais, sous les bras de la croix de nos clochers (7).

Tous les efforts des gouvernements doivent viser à favoriser



la famille, autour de laquelle devrait être ramenée "toute notre politique fiscale, routière, ferroviaire, hydroélectrique (8)", sous peine de voir se rompre un équilibre nécessaire entre la population rurale et la population urbaine.

L'un des problèmes souvent mentionnés dans les textes de l'Evêque est celui de la désertion des terres : "L'exode des campagnes est une de nos grande plaies, il faut en rechercher les causes et s'efforcer d'y remédier (9)". C'est une question de patriotisme que d'arrêter la croissance exagérée des masses urbaines, car "la ville dévore ses familles en trois ou quatre générations, d'après les données des démographes (10)". Notre avenir national et religieux nous commande de continuer une tradition basée sur la famille et la paroisse :

La force historique de notre paroisse doit durer et reprendre sa tâche à la campagne, si nous voulons garder un certain équilibre dans la vie de notre peuple, sans boudier l'industrialisation puisque nous sommes en présence d'un fait accompli, mais sans la laisser achever de comprimer dans nos grands centres toute notre population menacée de devenir l'une des plus prolétarisées de l'univers (11).

Mgr Courchesne rappelle qu'au début de son épiscopat, il avait entendu de nombreux pères de familles se plaindre d'un problème de succession sur la terre paternelle, à cause de la désertion des fils (12). Le phénomène s'était résorbé par suite des dures leçons de la crise économique. Cependant, avec le second conflit mondial et l'accélération du processus d'industrialisation qui l'accompagnait, l'attrait des villes s'exerça sur de nombreux jeunes gens qui s'en allèrent grossir le nombre des journaliers locataires. L'Evêque y voyait une situation dramatique, car il rappelle que le socialisme, l'un des maux à combattre avec la plus grande vigueur, s'infiltrait plus facilement dans un monde de journaliers et de non-propriétaires :

Quand tout le monde fuit les responsabilités de la propriété et en refuse les charges pour n'avoir plus d'autre

sort que celui du journalier locataire, on voit se multiplier dans un pays les nomades de l'intérieur, proie facilement désignée à la propagande socialiste internationale. C'est le péril de la raréfaction de la petite propriété et même de la moyenne propriété, soutien ordinaire de l'ordre temporel dans un pays (13).

La vie à la campagne est apte à donner à nos gens le goût de la petite propriété. Et cela est une disposition saine, car elle inspire "le goût de la stabilité et de l'ordre dans la société (14)." On voit donc que le problème de la terre intéresse l'Etat autant que l'Eglise. Le premier doit avoir à cœur de promouvoir "le bienfait d'une civilisation chrétienne qui vaut aux citoyens d'entendre en leur conscience l'appel de tous leurs devoirs, tant à titre de citoyens de leur patrie, qu'à celui d'élus de la patrie future (15)." On ne saurait mieux résumer le principe d'une étroite collaboration Eglise-Etat en faveur d'un retour à la terre qui est à la fois source de patriotisme et de protection de l'ordre naturel, mais aussi source de vertu. A ce sujet, qu'on nous permette de citer un peu longuement ce qui pourrait constituer le credo de Mgr Courchesne :

La vertu est sans doute possible dans tous les milieux, comme l'on peut attendre tous les miracles de la grâce divine. Cependant il est hors de doute que les conditions présentées à l'influence de la grâce sont d'ordinaire plus avantageuses dans la vie rurale franchement acceptée. Elle offre, au prix d'indéniables sacrifices, et précisément à cause de ces sacrifices, toutes les protections naturelles de la régularité d'un travail salubre, et celle d'un isolement relatif des familles, avec les sauvegardes spirituelles d'une vie paroissiale où tous se connaissent comme les membres d'une grande famille. Jusqu'ici elle a su préserver nos bonnes gens contre les causes de déperdition physique et morale qu'implique l'infiltration d'idées et de mœurs étrangères à l'Evangile et au Décalogue, danger quotidien, comme l'on sait, des grandes agglomérations urbaines (16).

De telles paroles n'allait pas manquer de stimuler un clergé dont la majeure partie était d'origine rurale, ce qui, selon l'Evêque, expliquait en grande part "les qualités d'esprit et de cœur, les ressources de son solide bon sens, la richesse de ses facultés, qui lui ont donné dans le pays une si enviable réputation (17)."

En réclamant pour l'Eglise le droit d'être présente au problème du monde rural, Mgr Courchesne était bien conscient d'intervenir dans des matières qui ressortent au bien-être matériel des diocésains et à l'ordre naturel. En ce domaine, sa pensée sociale est très claire. On peut la résumer ainsi : l'ordre économique conditionne les problèmes sociaux et moraux, ce qui ne peut laisser indifférente l'Eglise qui se préoccupe des conditions humaines aptes à favoriser la justice et la paix, en particulier dans ce monde rural qui caractérise le diocèse de Rimouski. Par fidélité aux encycliques pontificales autant que par conviction personnelle, Mgr Courchesne n'a jamais voulu séparer les trois formes d'activité qui, selon lui, faisaient la spécificité de la vie rurale dans la région : gagne-pain, école, culte (18). "Notre catholicisme, disait-il, doit pénétrer dans ces trois formes d'activité, pour que la première ne tourne pas au matérialisme pratique, pour que la seconde ne s'égare pas dès l'école, emportée à tout vent de doctrine, pour que la troisième ne descende point au niveau où descend aujourd'hui la vie des sans-Dieu (19)."

2. — Les moyens d'améliorer le sort de la classe rurale

Mgr Courchesne a su parler de la vie rurale avec affection, avec éloquence même. Ses interventions ont cependant dépassé le niveau du lyrisme pour atteindre aux moyens pratiques de promouvoir l'amélioration des conditions de vie des travailleurs agricoles de son diocèse.

Le premier moyen qu'il préconisait n'a pas de quoi étonner, même celui qui n'a que la plus vague connaissance de l'ancien évêque de Rimouski. Homme d'une vaste culture, humaniste réputé, il s'évertua à communiquer à tous son désir de connaître et de se perfectionner. Dans un texte très vi-

goureux, il a démontré l'importance de la lecture et de la vie de l'esprit au foyer :

Réfléchissons un peu sur l'élément de l'INSTRUCTION dans l'éducation que l'école doit aider la famille à donner. Il n'est pas le seul, mais il est certainement celui que la famille a le plus de tendance à abandonner tout à l'école. Faut-il le dire ? des familles d'ailleurs pieuses, fidèles aux devoirs de la religion, ne se demandent guère si elles édifient leurs enfants sur ce point. Comment veut-on que l'enfant ait l'idée de l'importance des livres, où on lui impose l'effort de comprendre la pensée dans ses expressions écrites, quand il ne voit jamais les adultes de la famille se servir des livres ou des périodiques pour y continuer leur instruction ? C'est un scandale. Le mot est bien gros, mais il n'est pas excessif. C'est à le faire cesser que veulent arriver tant d'efforts nécessaires. La famille doit prendre sa part du travail de l'esprit pour comprendre ses devoirs, religieux et autres, par l'étude familière, en commun, de textes appropriés à son degré de culture et à ses besoins. C'est notre espoir bien des fois exprimé : ce travail d'esprit inspirera aux éducateurs de la maison des principes ou synthèses qui sont des guides nécessaires de l'âme dans la conduite quotidienne (20).

Certes, la vie de l'esprit est très pénible. Il y a les fatigues du labeur quotidien, dont les exigences pèsent lourdement sur le degré de réceptivité de nos gens. Cela est quasi inévitable. Mais il y a surtout "le restaurant et le magasin (qui) tiennent lieu du forum et de l'agora . . . On s'y vide la tête en coopération et l'on s'y prémunit contre tout désir d'y mettre quelque chose d'un peu soutenant. Quand le goût du vide est là, vous savez, il n'y a rien à faire (21)." Il y a aussi les chantiers qui, en éloignant les hommes du milieu familial et paroissial, font obstacle au mouvement d'éducation populaire. Il y a enfin ces "clubs de village qui se modèlent sur les clubs des grandes villes" et qui sont ouverts "à grands frais d'initiation grotesque (22)."

Malgré tout, il faut viser à une éducation de la pensée de notre peuple, "faire penser le peuple à la réalité même où il se meut (23)," de façon à ce que nos gens ne se résignent plus à n'être "que les serviteurs et les manoeuvres de syndicats financiers étrangers (24)." En d'autres termes, c'est proclamer bien haut toute l'importance des cercles et équipes d'études reliés aux organisations professionnelles: Union Catholique des Cultivateurs, Union Catholique des Fermières. Bien fidèlement, l'Evêque se fera un devoir d'assister à chacun des congrès annuels tenus dans le diocèse par ces organismes qui, obligatoirement, devaient être confessionnels. On connaît la hantise de l'Evêque à l'égard des clubs neutres, — ces "bonnes associations de Brotherhood" (25) —, de même que ces organismes d'Etat qui imposent des contraintes politiques, tels les cercles agricoles du ministère de l'agriculture et les cercles des fermières.

La vie de l'esprit doit éclore très tôt, au foyer, se développer ensuite dans les cercles d'études des associations professionnelles, pour ceux qui ont complété leurs années de scolarité, la plupart au temps trop breves: "il faut que la moyenne de notre peuple soit plus instruite qu'elle ne l'est présentement (26)." Mais entre ces deux pôles, il y a la formation de la jeunesse qui requiert tout un réseau d'institutions dont l'Evêque souhaitait l'établissement, en vue de répondre aux divers besoins d'une population rurale. Le Séminaire avait déjà rendu possible l'implantation d'une Ecole moyenne d'agriculture en 1926. Mgr Courchesne en attendait "toujours beaucoup de bien non seulement pour le perfectionnement des méthodes de culture de nos jeunes cultivateurs, mais aussi pour la formation des chefs de l'A.C.J.C. rurale ou la J.A.C., et, par là même, pour la préparation des cadres futurs de notre U.C.C. (27)."

D'autre part, l'Evêque n'ignorait pas que, dans son diocèse, la moitié seulement des familles vivait de l'agriculture. Le reste de la population était distribué dans les villages et petites villes: que faire pour garder dans ces modestes agglomérations les nombreux jeunes gens et leur fournir autre chose que les travaux saisonniers de la scierie ou des chantiers? A cela Mgr Courchesne répond que "les métiers ma-

nuels sont à restaurer si nous ne voulons pas voir s'assoupir les talents ou constater que grandit trop le nombre de ceux qui vivent d'expédients (28)." Il ajoutait qu'il était impérieux pour nos villages de retenir la jeunesse au moyen de la petite industrie et de l'artisanat; et qu'en ce faisant, c'était "encore garder à une forme de vie rurale nos familles (29)." C'est ainsi que, grâce à l'aide matérielle de Jules-A-Brillant, à l'encouragement de l'Evêque qui permettait au Séminaire d'exercer une juridiction éventuelle, est née en 1936 l'Ecole d'Arts et Métiers, devenue en 1948 l'Institut de Technologie.

En 1936, l'Evêque suivait également avec beaucoup de sympathie les projets des mêmes hommes à l'origine de l'Ecole d'Arts et Métiers, Ceux-ci songeaient à développer, dans "un voisinage quasi-universitaire (30)", une Ecole de Commerce qui préparerait les futurs marchands à jouer pleinement leur rôle dans la vie sociale et économique de la région. Ce rêve deviendra une réalité en 1947. Enfin, dans un de ses derniers textes, Mgr Courchesne déclare espérer beaucoup de la jeune Ecole de Marine, née en 1944, pour qu'avec les autres institutions, elle donne "de l'essor aux études des autres travailleurs (31)."

Les moyens de relèvement socio-économique que nous venons de décrire peuvent nous sembler ressortir aux préoccupations exclusivement intellectuelles de l'Evêque. En rester là serait limiter la pensée de Mgr Courchesne. Certes, à la base de tout devait se trouver l'étude, l'information; mais celle-ci devait déboucher dans une action qui exige parfois la mise en place de techniques complexes. C'est le cas d'une agriculture, dont on commençait à souhaiter l'association avec la sylviculture. L'idée de centres agro-forestiers et la nécessité d'une politique de reboisement ne sont donc pas des découvertes des années récentes :

Le problème concerne l'agriculture. Elle doit se garder, à portée de la main, de quoi soutenir son économie par du travail saisonnier et par les petits suppléments nécessaires, dans un pays où la saison morte est de huit mois.

C'est pourquoi je veux demander que tous vous donniez de l'attention à la question de notre sylviculture, parallèlement à la question de notre agriculture. Les deux ont des intérêts communs. Et toutes deux sont vitales pour nos bourgades de toute dimension (32).

Dans le but de fournir à ses gens une information solide sur l'avenir de son diocèse, Mgr Courchesne adressait à ses curés, au cours de l'été 1941, un numéro de la *Forêt québécoise*, où M. Lussier, un ingénieur de Québec, traitait de ce problème avec compétence. Il insérait en outre dans ses propres écrits un texte qu'il avait demandé à Esdras Minville, ou celui-ci résumait ses études et ses observations sur le sujet (33). Déjà à l'époque, on parlait volontiers de faire de nos bûcherons des forestiers, de corriger les erreurs d'une "colonisation indue", de l'utilisation combinée des ressources de l'agriculture et de la forêt pour l'établissement des familles.

Conclusion

Le périple que nous avons tenté de faire dans l'oeuvre imprimée de Mgr Courchesne est presque achevé. Nous avons essayé de décrire les manifestations d'une préoccupation qui l'a habité sans cesse. Une analyse plus approfondie des textes nous amènerait sans doute à des comparaisons intéressantes avec les idées de Mgr L.-Adolphe Paquet et à des concordances frappantes avec un autre écrivain de la fin du XIXe siècle, Edmond de Nevers. Cependant, nous croyons que le premier souci de tout exécuté de l'oeuvre écrite de Mgr Courchesne devrait être de tenir compte de toutes les nuances d'une pensée qui n'est pas comprimée dans quelques expressions-choc. Ainsi, Mgr Courchesne avait une conception assez vaste de la vie rurale; pour lui, cela dépassait le domaine de l'agriculture seule : "Il faut nous habituer à considérer comme de la vie rurale tous les métiers et les professions dont l'ensemble, avec l'agriculture, achève de donner à la paroisse quelque chose de maternel (34)."

En outre, on a voulu en faire un colonisateur à tout

prix, lui attribuant même la responsabilité de la situation qui prévaut maintenant dans des paroisses "marginales", et dont plusieurs furent ouvertes sous son administration. Pourtant, en 1928, il parlait lui-même de la nécessité d'une "colonisation intelligemment menée (35)." Il s'est élevé avec fermeté contre les syndicats financiers anonymes qui, ne tenant aucun compte des études forestières faites par leurs ingénieurs, n'ont pas prévu de plan rationnel de coupe de bois et de son remplacement par des méthodes scientifiques. Evidemment, à l'exemple des grandes compagnies, les colons ont pillé leur lot, s'il leur arrivait d'en recevoir un encore boisé, ce qui amenait l'Evêque à s'apitoyer sur "l'erreur que sont à commettre des colons de la Mission de l'Esprit-Saint et de la Trinité-des-Monts, comme hier et aujourd'hui ceux de Sainte-Paule (36)." On a jugé très sombres les pronostics qu'il faisait en 1941, sur l'avenir de la forêt: "Avant dix ans, au rythme de l'exploitation actuelle, la forêt qui alimente les scieries de Rimouski et de Matane sera épuisée. Que ferons-nous des ouvriers qui se sont massés dans ces humbles petites villes (37)?"

Les quelques lignes qui suivent résumant, à notre avis, les moyens vraiment concrets et pratiques pour la mise en place d'une agriculture qui, dans notre région, devrait être associée à la sylviculture; ce texte manifeste en outre une véritable préoccupation concernant la qualité de l'environnement :

Pour en revenir à la matière première de notre industrie régionale, l'un des éléments matériels du bien commun chez nous, des hommes réfléchis et désintéressés sont arrivés, à ma connaissance, aux conclusions suivantes. L'opinion publique doit premièrement s'efforcer à la nécessité de conserver sur chaque terre d'habitant ou de colon une réserve de bois qui complète le domaine familial, et de reboiser, si la forêt a été détruite, les parties de la terre qui sont plus propres à la sylviculture qu'à l'agriculture. L'opinion publique doit être mise au courant de la nécessité de garder suffisamment de bois sur les hauteurs, le long des rivières et autour des lacs pour garantir au régime des eaux nécessaires une protection suffisante. L'opinion publique doit troisièmement être renseignée sur ce qu'exige une exploitation scientifique des domaines forestiers si l'on veut qu'une autre récolte de bois soit possible après vingt-cinq ans dans les domaines forestiers de la couronne. L'opinion publique doit être rendue favorable à une sérieuse classification des sols, de façon qu'elle appuie l'Etat quand il décidera de laisser en forêt ce qui doit l'être et de continuer d'ouvrir à l'agriculture des terres faites pour être cultivées (38).

Comme on le voit, les textes et documents qui nous ont inspiré ne manquent certes pas de sérieux. Cependant, il serait nécessaire de les compléter, de les nuancer, de les analyser davantage au moyen d'un éclairage supplémentaire. Celui-ci pourrait nous être fourni par la *correspondance personnelle* de Mgr Courchesne sur tout ce qui se rapporte à l'agriculture et à la colonisation. En outre, il faudrait prendre connaissance des travaux commandés par l'Etat dans notre région sur ces mêmes problèmes. Enfin, les anciens aumôniers de l'U.C.C. et de l'U.C.F., les responsables laïques de ces organismes, les missionnaires-colonisateurs, les amateurs des cercles d'études, bref tous ceux qui ont conservé des souvenirs personnels dans leur esprit ou dans des dossiers, pourraient sans doute corriger nos erreurs, combler nos lacunes. La décence élémentaire nous fait admettre sans embarras qu'on n'épuise pas la pensée de Mgr Courchesne sur la vie rurale dans un article de quelques pages, en particulier s'il ne repose que sur une partie seulement de la documentation.

A tous ceux qui nous liront, nous disons qu'une histoire du diocèse de Rimouski, vraiment valable, devra disposer d'un dossier complet sur l'agriculture et la colonisation, secteur privilégié des attentions et des efforts de Mgr Georges Courchesne. Personnellement, nous sommes disposé à entreprendre ce travail. Voudra-t-on nous aider?

Noël Bélanger
Département des Lettres et des
Sciences humaines
Université du Québec à Rimouski.

1. Lettre pastorale collective de son Eminence le cardinal archevêque de Québec et leurs Excellences Nos seigneurs les archevêques et évêques de la province de Québec à l'occasion de l'anniversaire des encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno* sur la restauration de l'ordre social (11 mars 1941), dans Mgr Georges Courchesne, *Mandements et Circulaires*, vol. III, appendice 4, par. 65.
2. Allocution prononcée par Mgr Courchesne, dans *Semaines Sociales du Canada, XIIe session, Rimouski, 1933. Le problème de la terre. Compte rendu des cours et conférences*, p. 10.
3. Lettre pastorale no 1, le 24 mai 1928, dans *Mandements et Circulaires*, vol. I, p. 3.
4. Circulaire au clergé no 71, le 15 décembre 1939, dans *Mandements et Circulaires*, vol. II, p. 283.
5. Circulaire au clergé no 3, le 6 août 1928, dans *Mandements et Circulaires*, vol. I, p. 23.
6. Lettre pastorale collective de leurs Excellences Nos seigneurs les archevêques et évêques de la province civile de Québec sur le problème ouvrier en regard de la doctrine sociale de l'Eglise, dans *Mandements et Circulaires*, vol. V-VI, pp. 390-391.
7. Circulaire au clergé no 71, le 15 décembre 1939, dans *Mandements et Circulaires*, vol. II, p. 283.
8. Lettre pastorale collective . . . sur la restauration de l'ordre social (11 mars 1941), dans *Mandements et Circulaires*, vol. III, appendice 4, par. 70.
9. Allocution prononcée par Mgr Courchesne, dans *Semaines Sociales du Canada, XXIVe session, Rimouski, 1947. La vie rurale. Compte rendu des cours et conférences*, p. 39.
10. Circulaire au clergé no 68, le 10 avril 1939, dans *Mandements et Circulaires*, vol. II, p. 223.
11. Circulaire au clergé no 128, le 24 février 1949, dans *Mandements et Circulaires*, vol. V, p. 221.
12. Circulaire au clergé no 4, le 24 décembre 1928, dans *Mandements et Circulaires*, vol. I, p. 32; circulaire au clergé no 71, le 15 décembre 1939, dans *ibid.*, vol. II, p. 289.
13. Circulaire au clergé no 71, le 15 décembre 1939, dans *Mandements et Circulaires*, vol. II, p. 289.
14. Loc. cit.
15. Allocution prononcée par Mgr Georges Courchesne, dans *Semaines Sociales du Canada, XIIe sessions, . . .* pp. 348-349.
16. Lettre pastorale no I, le 24 mai 1928 dans *Mandements et Circulaires*, vol. I, p. 3.
17. *Ibid.*, p. 4.
18. Circulaire au clergé no 68, le 10 avril 1939, dans *Mandements et Circulaires*, vol. II, p. 222.
19. Loc. cit.
20. Circulaire au clergé no 106, le 11 avril 1945, dans *Mandements et Circulaires*, vol. IV, p. 231.
21. *Ibid.*, p. 232.
22. *Ibid.*, p. 233.
23. Circulaire au clergé no 95, le 25 novembre 1943, dans *Mandements et Circulaires*, vol. IV, p. 51.
24. Circulaire au clergé no 106, le 11 avril 1945, dans *Mandements et Circulaires*, vol. IV, p. 234.
25. Circulaire au clergé no 135, le 15 juillet 1950, dans *Mandements et Circulaires*, vol. VI, p. 537.
26. Circulaire au clergé no 106, le 11 avril 1945, dans *Mandements et Circulaires*, vol. IV, p. 234.
27. Circulaire au clergé no 53, le 31 décembre 1936, dans *Mandements et Circulaires*, vol. II, p. 62.
28. Loc. cit.
29. Circulaire au clergé no 133, le 19 mars 1950, dans *Mandements et Circulaires*, vol. V, p. 380.
30. Circulaire au clergé no 53, le 31 décembre 1936, dans *Mandements et Circulaires*, vol. II, p. 63.
31. Circulaire au clergé no 133, le 19 mars 1950, dans *Mandements et Circulaires*, vol. V, p. 377.
32. Circulaire au clergé no 81, le 6 mai 1941, dans *Mandements et Circulaires*, vol. III, pp. 40-41.
33. Lettre de M. Esdras Minville à Mgr Courchesne, le 16 octobre 1941, appendice B, dans *Mandements et Circulaires*, vol. III, pp. (16)-(19).
34. Circulaire au clergé no 128, le 24 février 1949, dans *Mandements et Circulaires*, vol. V, p. 220.
35. Lettre pastorale no I, le 24 mai 1928, dans *Mandements et Circulaires*, vol. I, p. 3.
36. Circulaire au clergé no 81, le 6 mai 1941, dans *Mandements et Circulaires*, vol. III, p. 39.
37. Circulaire au clergé no 84, le 10 novembre 1941, dans *Mandements et Circulaires*, vol. III, p. 67.
38. Circulaire au clergé no 95, le 25 novembre 1943, dans *Mandements et Circulaires*, vol. IV, pp. 51-52.

Ouverture du Bas St-Laurent à la colonisation

Il eut été normal sans doute que les régions les plus rapprochées de la porte d'entrée du pays, la Gaspésie et le Bas St-Laurent, fussent les premières à être colonisées. Si Champain en a décidé autrement, c'est qu'il n'a pas voulu poser au hasard les assises de la Nouvelle-France. Son désir de fonder une colonie durable lui a fait rechercher pour son HABITATION une place de choix, où il pourrait se tenir en bonne position de défense et où il lui serait loisible d'activer et de développer de pair le commerce et l'agriculture. Il n'en put trouver "de plus commode ni de mieux située que la pointe de Québec". (1) Elle lui permettrait en effet d'ancrer sa flottille à l'abri de tous les vents, de se retrancher dans une sorte de citadelle préparée par la nature et d'établir, sans trop les disperser, de nombreux colons.

L'illustre fondateur n'ignorait pas que plus loin encore, par exemple, dans la vallée du Richelieu, le sol était meilleur et plus uni; mais il devait éviter de s'établir dans le voisinage des Iroquois. De même, il savait reconnaître que le poste de Tadoussac l'emportait sur celui de Québec comme comptoir de commerce; il ne pouvait cependant le choisir à cause de la défectuosité et de l'insuffisance de ses terres. Quant à fixer son HABITATION dans la région de l'estuaire ou en bordure du golfe, on peut tenir pour certain qu'il n'y a pas songé.

Ces rivages isolés, montagneux et souvent inaccessibles, devant lesquels les colons français se sentaient dépaysés, il les connaissait depuis sa grande exploration de 1603. Il avait dit alors des terres qui s'étendent de Gaspé à Matane, et de là jusqu'au Bic, qu'elles sont "toutes fort élevées, stériles et d'aucune commodité". (2) Son jugement sur les terres de la rive opposée n'avait pas été plus favorable. À ses yeux, ces immenses territoires n'avaient guère d'utilité que pour la chasse, la pêche et l'exploitation des mines. Champlain devait donc les longer avec une certaine indifférence toutes les fois qu'il avait à voguer sur les eaux du Saint-Laurent inférieur.

On a continué longtemps encore après lui à faire peu de cas de cette partie du littoral laurentien. L'attention se portait de préférence sur Québec et ses alentours, Beauport, la Pointe-de-Lévy, la côte de Beaupré et l'Île d'Orléans, domaine qu'on tenait à consolider et que l'on cherchait à circonscrire plutôt qu'à étendre, car il était à propos de grouper les effectifs en cas de guerre. On s'intéressait aussi aux fondations de Trois-Rivières et de Ville-Marie. C'est après 1670 seulement que le trop-plein des premières concessions commença à se déverser dans les seigneuries de la rive sud, graduellement depuis Beaumont jusqu'à Kamouraska, où une dizaine de paroisses se sont rapidement formées.

En 1696, pendant que des colons se portaient encore en grand nombre vers ces nouvelles paroisses, deux agriculteurs de l'Île d'Orléans, Jean Rioux et René Lepage, vinrent prendre respectivement possession des seigneuries de Trois-Pistoles et de Rimouski, qu'ils venaient d'obtenir en échange de leurs terres. Ils étaient les premiers à s'introduire comme colonisateurs dans la région déserte du Bas St-Laurent proprement dit, qui formait alors, avec la Gaspésie, le domaine réservé aux tribus indiennes des Micmacs et des Malécites. Si d'aventure on avait déjà abordé ces rivages incultes, c'était pour y faire la chasse et la pêche. Quinze ans plus tard, en 1711, Jean-Baptiste Côté quitta de même l'Île d'Orléans pour prendre possession de la seigneurie de l'Isle-Verte.

Ces trois seigneurs sont les pionniers de la colonisation dans le bas du fleuve. Venus avec la détermination de rester et de faire oeuvre qui dure, ils ont fait preuve de beaucoup de tenacité et d'une admirable patience devant les lenteurs et les difficultés du début, surtout devant le

grand obstacle de l'isolement. Car ils ont été presque seuls et dans l'obligation de ne compter que sur eux-mêmes pendant plusieurs années. A Trois-Pistoles, par exemple, il n'y avait encore que des Rioux après vingt-cinq ans ; à Rimouski, Pierre Saint-Laurent et Pierre Gosselin étaient encore les seuls censitaires après vingt-deux ans, et à l'Isle-Verte, Jean-Baptiste Côté a dû attendre pendant dix ans l'arrivée d'un premier colon.

Chaque seigneurie a fini par avoir, après une quarantaine d'années, son groupe stable de colons, mais il a fallu encore bien du temps pour en voir le nombre s'accroître considérablement. Ainsi, le départ très lent et pénible de la colonisation a été suivi d'une période de langueur, d'une sorte de stagnation attribuable surtout au grand éloignement de ces lieux, au manque presque total de voies de communication et, un peu sans doute, aux menaces de guerre qui ne cessaient alors de planer sur le pays. Il y a également à tenir compte du fait que les colons avaient généralement plus de propension pour la pêche que pour la culture. Quoi qu'il en soit, il ne se faisait guère de défrichement et, dans la plus populeuse des trois colonies, celle de Rimouski, il n'y avait encore que 72 âmes en 1758. (3)

Mais cette inertie devait s'arrêter là. Un peu après la conquête anglaise et jusque vers la fin du XVIIIe siècle, une immigration encore faible mais soutenue a fait prendre au développement de nos colonies son essor définitif. Elle a amorcé en même temps le peuplement de plusieurs autres seigneuries de la région, notamment celles de Rivière-du-Loup, de Nicolas-Rioux, de Bic, de Lessard et de Lepage-Thibierge. En tous cas, en 1790, on comptait 1583 personnes dans tous les nouveaux postes situés à l'est de Kamouraska. (4) Bien des colons arrivaient encore de l'Île d'Orléans et de la côte de Beaupré, mais la plupart venaient des plus anciennes paroisses des comtés de l'Islet, de Montmagny et de Kamouraska.

Le mouvement d'immigration s'est intensifié graduellement, d'abord à la suite du prolongement du chemin royal jusqu'à Sainte-Luce en 1792, puis plus encore après le lancement de l'industrie forestière dans la région, vers 1810. C'était déjà l'époque où l'on s'établissait à l'intérieur des terres, parce que le premier rang des seigneuries, celui qu'on appelait communément LE BORD DE L'EAU, était complètement occupé. Les nouveaux venus ne pouvaient pas compter, comme leurs devanciers, sur l'apport de la pêche, mais ils avaient dans le bois une source nouvelle de revenu.

L'ouverture de l'intérieur des seigneuries s'est échelonnée sur deux ou trois décennies. C'est par elle que les premières paroisses se sont définitivement formées autour des chapelles déjà érigées ou en voie d'érection au bord du fleuve : Cacouna en 1825 ; Trois-Pistoles en 1827 ; l'Isle-Verte, Saint-Simon et Saint-Fabien en 1828 ; Rimouski, Sainte-Luce et Sainte-Flavie en 1829 et Bic en 1830. Il y avait longtemps cependant que les trois premiers postes de cette partie de la côte, Trois-Pistoles, Rimouski et l'Isle-Verte, étaient considérés comme des paroisses. Ils en avaient du moins les principales caractéristiques. Par exemple, à Rimouski, on trouvait déjà une corporation de marguilliers en 1738 et à Trois-Pistoles, en 1780.

Si l'envahissement des terres de l'est était constant, il n'était pas nécessairement continu. Vers 1820, il passait de la seigneurie Lessard à celle de Métis, où une petite colonie écossaise venait de s'établir. De là, il se rendait à Matane, puis à Cap-Chat et à Sainte-Anne-des-Monts, trois agglomérations qui avaient commencé d'abord comme postes de pêche. Il s'était aussi éloigné du fleuve pour atteindre la seigneurie du Lac Témiscouata, où quelques bons établissements agricoles survivaient à un vieil essai de colonisation. On peut donc dire que le territoire était alors entrepris dans toute sa longueur. Il restait à combler quelques vides le long de la côte et à commencer vers l'intérieur le défrichement des cantons ou terres de la Couronne.

C'est ce qu'une immigration plus dense et plus active a permis de réaliser après 1840. Elle a complété d'abord l'occupation des dernières seigneuries, puis fait ouvrir à la culture les cantons intermédiaires de Ca-

bot, de McNider, de Matane et de St-Denis, lesquels ont donné naissance aux paroisses de Saint-Octave, de Baie-des-Sables, de Saint-Ulric et de Sainte-Félicité. Il est à noter que bien des pionniers de ces paroisses venaient du comté de Charlevoix. A peu près dans le même temps, on a vu la formation d'une deuxième rangée de paroisses dans la profondeur des seigneuries de l'ouest, avec Saint-Modeste, Saint-Arsène, Saint-Eloi, Sainte-Françoise et Saint-Mathieu. Il y avait aussi Saint-Anaclet en arrière de Rimouski.

Cet élargissement du domaine agricole, dû principalement à l'ex-cédent de la population des paroisses du littoral, s'étendait déjà, vers 1850, aux premiers rangs des cantons de Viger, de Denonville et de Bégon, où l'on pouvait compter 1462 habitants en 1861. (5) Le comté de Témiscouata se peuplait donc à la fois à sa base et à son centre, car plusieurs foyers de colonisation s'ouvraient alors sur le parcours de l'ancien chemin de pénétration, le PORTAGE, en voie de réfection, notamment à Notre-Dame-du-Lac, au Dégelis, à Saint-Louis du Ha! Ha! et à Saint-Honoré. Les colons ont bientôt pénétré aussi au fond des seigneuries de Lepage-Thibierge et de Métis et donné naissance aux paroisses de Saint-Donat et de Sainte-Angèle. C'est de là qu'ils ont atteint, vers 1860, les terres des cantons de Fleuriault et de Neigette, situées le long du chemin Taché.

En 1860, il y avait de nouveaux centres de colonisation dans presque toutes les parties du territoire destiné à former l'actuel diocèse de Rimouski. Du côté du littoral, on passait de la seigneurie de Rimouski au canton de Macpès, du canton de Saint-Denis à celui de Cherbourg et l'on remontait du Cap-Chat vers les cantons de Romieu et de Dalibaire. Des colons de Sainte-Flavie jetaient les bases de la paroisse de Saint-Moise, à la tête de la vallée de la Matapédia, tandis qu'au fond de la vallée, des Acadiens de l'Île-du-Prince-Edouard s'attaquaient à la fondation de Saint-Alexis. Ces derniers étaient déjà au nombre de 325 en 1863. (6) On était alors à construire le chemin Matapédia qui devait se substituer au chemin Kempt, le long duquel cinq ou six familles avaient habité isolément depuis 1833. Enfin des gens du Madawaska et du Maine commençaient à s'établir en SQUATTERS à Rivière-Bleue, près de la rivière Saint-François.

Telle a été la permanence de ce mouvement vers les terres nouvelles, qu'en 1867, cette partie supérieure du nouveau diocèse de Rimouski comptait, en plus de seize paroisses dûment érigées, une quarantaine de centres agricoles déjà organisés en missions. En 1871, on y trouvait une population de 46,242 habitants. (7) L'établissement d'un siège épiscopal au centre de cette région ne pouvait alors que favoriser davantage son développement. Du reste, il avait lieu au moment où l'on regardait la colonisation et l'agriculture comme le seul moyen d'enrayer le fléau déjà trop répandu de l'émigration vers les États-Unis. Au fait, on doit attribuer une bonne part des défrichements qui ont suivi aux campagnes de propagande agricole menées contre l'émigration.

Il faut aussi en attribuer une part aux voies de communication que le gouvernement a multipliées dès cette époque à travers le territoire, car c'est un fait reconnu que la route en forêt appelle le colon. Ce qui est vrai pour les routes carrossables, l'a été plus encore pour les voies ferrées qu'on y a construites, surtout celle de l'Intercolonial à travers la vallée de la Matapédia, en 1876, et celle du Transcontinental dans le sud-ouest du comté de Témiscouata, en 1912. Ces régions éloignées du centre doivent réellement à leur chemin de fer d'avoir été rapidement peuplées et d'avoir acquis bientôt un degré de développement qui ne le cède en rien à celui des paroisses du littoral.

Sans cesse soutenue par les pouvoirs publics et encouragée par le pouvoir spirituel, la colonisation contemporaine a toujours été à l'avant-garde du progrès dans nos milieux ruraux. En raison des circonstances cependant, son action s'est exercée avec plus d'intensité à certaines époques, par exemple, au lendemain de la première Guerre mondiale et pendant les années qui ont précédé immédiatement la deuxième Grande Guerre. En effet, en 1919, la fondation d'une nouvelle société diocésaine de colonisation lui a fait prendre un essor vigoureux. On ambitionnait alors de livrer à la

culture tout ce qui pouvait rester de sol cultivable en dehors des concessions forestières industrielles. L'entreprise, on le sait, a fait surgir de la forêt une quinzaine de nouvelles paroisses. Vers 1930, à l'occasion de la crise économique mondiale, il y eut la dernière offensive qui s'est portée cette fois sur les parcelles oubliées des terres vacantes et sur certaines parties des concessions forestières. Ce sont 30 paroisses encore qui ont vu le jour.

Léo BERUBE, ptre
Archevêché de Rimouski

REFERENCES

- (1) C.-H. Laverdière, éd., OEUVRES DE CHAMPLAIN, Québec, Desbarats, 1870, t. 1, Les Voyages, 11 : p. 148.
- (2) C.-H. Laverdière, éd., OEUVRES DE CHAMPLAIN, Québec, Desbarats, 1870, t. 1, Des Sauvages, 1 : p. 4.
- (3) Chs Guay, CHRONIQUE DE RIMOUSKI, Québec, Delisle, 1873, p. 93.
- (4) Raoul Blanchard, L'EST DU CANADA FRANCAIS, Montréal, Beauchemin, 1935, t. 1, p. 142.
- (5) Raoul Blanchard, L'EST DU CANADA FRANCAIS, Montréal, Beauchemin, 1935, t. 1, p. 199.
- (6) Antoine Bernard, LA GASPESIE AU SOLEIL, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1925, p. 243.
- (7) RECENSEMENT DU CANADA 1870-71, Ottawa, Taylor, 1875, pp. 80, 82.

Parmi ceux qui sont venus

La pêche et les pelleteries à Matane

L'on sait que, bien avant la prise de possession du Canada par le geste de Jacques Cartier en 1534, les côtes du Labrador, de Terre-Neuve, du Golfe, de la Gaspésie et même une certaine pénétration du fleuve St-Laurent, étaient connues et fréquentées par bien des explorateurs et pêcheurs du vieux continent. Exemples: les Basques à l'île aux Basques, puis le ruisseau Basque dans le comté de Matane.

Pendant combien d'années et même de siècles ces braves aventuriers des mers vinrent-ils sur nos bords? Cela est encore imprécis, dans les brumes du passé (1).

Un article d'un cé-

lèbre géographe, M. David Lee, sur "Les Français en Gaspésie de 1534 à 1760 (2)", nous fait connaître des détails fort intéressants sur Matane. Aussi pour la diffusion de ces renseignements auprès des lecteurs de la REVUE D'HISTOIRE DU BAS ST-LAURENT, je m'en inspire assez librement.

Jean Alphonse, cosmographe et pilote de Roberval en 1542, désigne la Gaspésie sous le nom de Honguedo. Cartier en 1534 a appelé le cap Gaspé du nom de Honguedo. Il semble que ce soient les Micmacs qui, plus tard, ont donné le nom de Gaspé à la péninsule et plus particulièrement à la baie de Gaspé.

La Gaspésie a été durant longtemps un simple territoire de pêche à la morue. Elle était distincte de l'Acadie. Sous Monseigneur de Saint-Vallier, le pays à coloniser s'étendait en bas de Québec jusqu'à la Rivière-du-Loup.

Tassé mettait la limite du Canada à Rimouski. Il décrivait l'Acadie, mais n'y incluait pas la Gaspésie. Le Canada de Cartier semblait commencer dans les environs du Saguenay et en amont.

Durant la période de la Nouvelle-France, les Français ont, pour plus de 150 ans, exploité plus particulièrement cinq établissements de pêche en Gaspésie: 1) Matane, qui était la li-

mite de la montaise de la morue; 2) le Mont-Louis; 3) le bassin de Gaspé; 4) Percé; 5) Grande-Rivière et Pabos (3). Matane devint vite un territoire de traite des pelleteries.

En 1612, le prince de Condé, neveu du roi Louis XIII et vice-roi du Canada, obtint le monopole de la traite des pelleteries, mais son territoire s'étendait de Québec en amont. Il voyageait des ports de la Manche: Saint-Malo et Rouen. Sur l'avis de Champlain qui connaissait l'endroit, il fit étendre son territoire en descendant le fleuve jusqu'à Matane.

Remontant le fleuve en 1613, Champlain s'empara du vaisseau LE SOLEIL appartenant aux Rochelais pour son maître de Condé. Les Rochelais revinrent en 1614, un défi au monopole de Condé, et leur bateau fut encore capturé. Ils revinrent à nouveau en 1615 et réussirent à laisser à Matane cinq traiteurs qui y passèrent l'hiver, et qu'ils vinrent chercher l'année suivante avec leurs fourrures et ramenèrent le tout à La Rochelle.

Les traiteurs avaient des navires de 100 à 200 tonneaux bien à l'aise à l'intérieur du port de Matane où il fallait toutefois entrer à marée haute à cause de la barre de sable au large.

On avait déjà reconnu en Matane un point de démarcation économique et géographique. De Matane en montant, c'était le pays de la traite des pelleteries; de Matane en descendant, c'était le pays de la pêche à la morue.

À Gaspé en 1534, Cartier y avait rencontré des Iroquois qui semblaient maîtres des deux rives du St-Laurent. Lorsqu'il eût planté sa croix avec l'inscription "Vive le Roi de France!", un chef iroquois protesta en disant que "la terre était à lui." Cartier le rassura en disant que c'était une balise pour entrer dans le havre. Cependant, Cartier prenait alors possession de la terre au nom du roi de France, et depuis lors, les Français considéraient que l'Acadie, la Gaspésie et la vallée du St-Laurent étaient territoires à coloniser et pour y pratiquer la traite des pelleteries.

Les Micmacs qui étaient à Restigouche, au fond de la Baie-des-Chaleurs, craignaient beaucoup les Iroquois. Aussi restaient-ils plutôt dans tout l'intérieur de la Gaspésie. Le pays était pauvre en pelleteries. Les Micmacs voyageaient par les rivières Restigouche, Matapédia et Matane quand ils voulaient venir au bord du fleuve vendre leurs fourrures aux Blancs.

Habituellement, ils ne venaient guère au rivage. Ils vivaient plutôt en nomades, parcourant les bois et chassant le castor, la loutre, l'orignal, l'ours et le caribou. Quand ils venaient au rivage, ils chassaient le phoque et le gibier d'eau.

Lee rapporte une légende sacrée aux yeux des Micmacs: "Dieu avait créé l'homme à l'embouchure de la rivière Restigouche et avait donné la Gaspésie à l'être qu'il venait de créer (4)."

Le seigneur de Matane, Mathieu d'Amours de Chauffour, fut blâmé par le gouverneur de Frontenac pour avoir envoyé une chaloupe et des hommes à Matane, sans doute pour la traite et pour le poisson. Bien que membre du Conseil Souverain, il fut emprisonné par Frontenac (5).

En 1688, Denis de Riverin, après entente avec le seigneur de Matane, y établissait le premier poste de pêche SEDENTAIRE en Nouvelle-France. C'est donc qu'il y avait à l'année longue des pêcheurs et leurs aides à Matane. Le travail du séchage de la morue sur les vigneaux occupait ces aides. Le fait d'une pêche sédentaire y laissait, à l'année longue, des hommes pour les saisons mortes et pour la reprise de la pêche dès le temps venu.

En 1690, des pirates de New-York font irruption sur les côtes de la Gaspésie et le St-Laurent, et incendient tous les postes jusqu'au Mont-Louis sûrement et peut-être Matane. C'est à la suite de cet événement que Mont-Louis devint le poste de pêche le plus important de Denis de Riverin. Aussi, en 1707, Riverin remet à la veuve de Mathieu d'Amours ses installations et ses droits à Matane.

En 1687, le roi avait envoyé quelques pêcheurs basques avec Denis de Riverin pour montrer aux Canadiens les techniques de la pêche. La même année, Riverin perdit un bateau par naufrage en Baie-des-Chaleurs. Les Anglais lui en capturèrent

rent au moins un autre dans le St-Laurent.

Le poste de Matane est donc plus que trois fois centenaire. On y trouve des Acadiens très à bonne heure, puis des Français, des Anglais et même des Allemands après 1760.

1-Antoine Gagnon, *Monographie de Matane, pays de brumes, de soleil, de visions*, Rimouski, Imprimerie Générale, (1945), 370p. Voir le chapitre V, "Les premiers humains et les découvreurs", p. 58.

2-David Lee, "Les Français en Gaspésie de

1534 à 1760", dans *Lieux historiques canadiens: Cahiers d'archéologie et d'histoire*, no 3, pp. 25-43.

3-"Les localités", dans *ibid.*, pp. 45-62.

4-"Les débuts", dans *ibid.*, p. 29.

5-Antoine Gagnon, *op. Cit.*, pp. 85-86

Documents

A) Textes d'explorateurs sur la région

a) Jacques Cartier (1535)

Au cours de son second voyage, Jacques Cartier explore méthodiquement les deux rives du St-Laurent. Le texte que nous publions décrit les rives du fleuve, depuis les *Sept Iles* jusqu'au royaume de Saguenay (1).

"Le lendemain vingt et unième jour du dit mois (août), au matin à l'aube du jour fimes voile, et porter le long de la dite côte tant que nous eumes connoissance de la reste d'icelle coste du Nord que n'avions veu, et de l'Isle de l'Assomption que nous avions este querir au partir de la dite terre; et lors que nous fumes certains que la dite coste estait rangée, et qu'il n'y avoit nul passage, retournasmes à nos Navires qui estoient es dites *Sept-Isles*, où i y a bonnes rades a dix-huit et à vingt brasses, et Sabion : auquel lieu avons été sans pouvoir sortir, ni faire voile pour la cause des bruines et vents contraires, jusques au vingt-quatrième dudit mois, que nous appareillasmes, et avons été à la mer chemins faisans jusques au vingt-neuvième dudit mois, que nous sommes arrivés à un hâble de la Côte du Su, qui est environ quatre-vingt lieues des dites *Sept Isles*, lequel est le travers de trois Iles petites et plates qui sont par le parmi du fleuve; et environ le mi-chemin des dites Isles, et le dit Hâble, devers le Nord, y a une fort grande Rivière, qui est entre les hautes et basses terres, laquelle fait plusieurs bancs à la mer à plus de trois lieues, qui est un pays fort dangereux, et sonne de deux brasses et moins, et à la choite d'iceux bancs trouverez vingt-cinq et trente brasses bort à bort. Toute cette coste du Nord gist Nord Nord-Est, et Sur-Ouest.

"Le Hâble devant dit où posâmes, qui est à la terre du Su, est hâble de marée, et de peu de valeur. Nous le nommasmes les *Ileaux St-Jean* (2), parceque nous y entrâmes le jour de la décollation du dit Saint (29 août). Et auparavant qu'arriver audit Hâble, y a une Ile à l'Est d'icelui (3), environ cinq lieues, où il n'y a point de passage entre terre et elle que par bateaux. Le dit hâble des *Ileaux St-Jean* assèche toutes les marées, et y marine l'eau de deux brasses. Le meilleur lieu à mettre Navires est vers le Su d'un petit ilot, qui

est au parmi du dit hâble, bord au dit ilot.

"Nous appareillasmes du dit hâble, le premier jour de Septembre pour aller vers Canada. Et environ quinze lieues du dit Hâble, à l'Ouest Sur-Ouest, y a trois Iles au parmi du dit fleuve, le travers desquelles y a une rivière fort profonde et courante, qui est la rivière et chemin du Royaume et terre de Saguenay, ainsi qui nous a été dit par nos hommes du pais de Canada".

1. *Voyages de découverte au Canada entre les années 1534 et 1542, suivis d'une biographie de Jacques Cartier par René Maran*. Paris, Editions Anthropos, (1938),

p. 30s.

2. Les Iles du Bic.

3. L'île ST-BARNABE.

b) Champlain (1603)

Samuel de Champlain remonte le fleuve en 1603. Parti de France le 15 mars, il atteint le Cap Breton le 18 mai et continue sa route vers Gaspé. L'explorateur note ainsi ce qu'il voit (1).

"Le 20. dudit mois (mai), nous eumes connoissance d'une île qui a quelque vingt-cinq ou trente lieues de long, qui s'appelle Anticosty, qui est à l'entrée de la rivière de Canada (le fleuve Saint-Laurent). Le lendemain, (nous) eumes connoissance de Gachepé (Gaspé), terre fort haute, & commençâmes à entrer dans la dite rivière de Canada, en rangeant la bande du Sud jusques à Mantanne (Matane), où il y a, dud't Gachepé, soixante-cinq lieues. Dudit Mantanne, nous vinmes prendre connoissance du Pic (Le Bic), où il y a vingt lieues, qui est à ladite bande du Sud; dudit Pic, nous traversâmes la rivière jusques à Tadoussac, où il y a quinze lieues. Toutes ces dites terres sont fort hautes élevées, qui sont stériles, n'apportant aucune commodité."

1. Des Sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France Nouvelle, l'an mil six cens trois. . . dans Laverdière, C.-H., éd., Oeuvres de Champlain publiées sous le patronage de l'Université Laval, 2e éd., Québec, G.-E. Desbarats, 1870, p. 3s.

B) Les “dires” d’une centenaire (1)

Je suis née au Quai de Rimouski et j’ai été transplantée à Bic à l’âge de deux mois. Ensuite je me suis mariée à vingt ans. J’ai été soixante-et-seize ans à St-Fabien. Mon mari était cultivateur. Il est mort depuis vingt-six ou vingt-sept ans. J’ai eu quatorze enfants, j’en ai plus rien que cinq de vivants.

A St-Fabien, la vie était très difficile à cette époque-là. Je n’avais pas beaucoup de santé; il n’y avait pas de docteur à St-Fabien, il fallait en chercher un au Bic. Des fois on n’avait pas d’argent. Oui, les premières années ont été très, très difficiles. J’avais cinq filles de suite, les plus vieilles, quand elles ont été capables de m’aider, là je suis revenue. J’ai été plusieurs années que j’ai été pas mal capable.

Je ne me rappelle pas les débuts de l’électricité, parce qu’on ne l’a pas eue tout de suite. Les maisons qui sont au village, certaines l’avaient. On s’éclairait à la lampe à l’huile. On les a pas jetées nos lampes à l’huile. Dans ce temps-là, quand on était à St-Fabien, si on manquait d’électricité, on allumait la lampe à l’huile. On achetait de l’huile, on n’en manquait pas. Il y en avait qui étaient en peine; ils n’avaient pas d’huile, pas de chandelles, ils calculaient qu’à cause qu’ils avaient l’électricité, ils manquaient de rien. Au début, l’électricité manquait souvent, alors on allumait les lampes à l’huile.

Je me rappelle la première guerre mondiale. Les jeunes par chez nous ne voulaient pas aller à la guerre. Ils ont venu à bout de s’abriter dans une cabane sur une montagne et ils venaient aux maisons chez les parents chercher à manger chacun leur tour. Ils ne voulaient pas y aller, ceux qui ont pas voulu y aller, ils ont fait du pénitencier à Québec après ça, un mois de temps. Ils ne voulaient pas aller à la guerre. Les parents en avaient besoin d’abord; ceux qui pouvaient y aller, il y en a plusieurs qui ont été, ceux qui pouvaient y aller . . .

A St-Fabien, la paroisse était déjà fondée depuis longtemps quand on était là. On a fêté le centenaire de la paroisse en 1955. Les premiers colons, j’ai entendu dire par les descendants, il y a un homme qui a été vingt ans à St-Fabien, tout seul, à cultiver pour se nourrir, même il pouvait aller au moulin à farine se faire moudre du blé pour se faire du pain, vingt ans tout seul, vingt ans pas de prêtre. Il allait une fois par année aux Trois-Pistoles, à pied. Oui, ça c’est correct, c’est très véridique ce que je vous conte là. Ses descendants, il en vit encore, ils doivent le savoir.

Les premiers moulins à scie dans la région, il y en avait un quand j’étais au Bic avant de me marier. C’est la chute qui est à côté du pont de fer. Elle s’éclousait tout seule. Il y avait un gros rocher qui faisait le barrage, qu’on dirait, un gros rocher peintu, puis l’eau se ramassait. La chute était là; ça faisait marcher le moulin à farine, un moulin à écarde qu’il y avait plus bas. J’ai suivi ça comme il faut. Moi j’allais visiter des amis avec la famille, j’allais là comme de raison. C’était défendu d’ouvrir la grande roue. Les enfants guettaient pour voir si le père allait venir...

La crise de 1929, mon Dieu oui, je m’en rappelle, ça été notre malchance à nous autres. On a été obligé de laisser la terre et de s’en aller au village travailler à la journée. On avait de dettes et on était pas capable de les payer. Des dettes de terre. Tout se donnait, le porc à dix cents la livre; j’ai vu mon mari tuer la moitié de ses vaches et il vendait quatre quartiers sept piastres. C’est malaisé de faire de l’argent avec ça. Et avec ça il fallait acheter pour le restant des animaux. Puis les gars étaient pas capables de travailler, ils avaient de grands garçons, pas capables de trouver de l’ouvrage. Cinquante cents par jour, c’était un gros prix, pis ils les prenaient pas partout. C’est à qui les aurait pas pris... Mon mari est né à St-Fabien, au village. Mon mari avait été élevé chez un cultivateur, et on a pas pensé aller à Montréal comme d’autres. Il s’est arrangé comme moi; les enfants gagnaient ce qu’ils pouvaient, j’avais deux filles qui faisaient la classe, ça aidait un peu . . .

Je n’ai pas d’enfants qui ont été religieux; j’ai une petite-fille qui est religieuse à Chicoutmi. On avait pas les moyens de faire instruire les enfants à ce moment-là. Ça coûtait cher et il y avait pas d’argent. Un de nos garçons est mort, il avait travaillé dans une quincaillerie. Il est mort du cancer à 41 ans; ça fait qu’on a resté rien que tous les deux. Ça n’est pas grand monde ça, et pas grand chose pour vivre. Il y en avait un autre à Rimouski qui nous a aidés.

Le feu de Rimouski en 1950, je **dois** m’en rappeler, parce que j’étais à l’hôpital; je m’étais cassé une jambe. Ils m’ont sortie. J’avais une nièce qui était étudiante-infirmière; je me suis aperçue qu’il y avait quelque chose qui allait pas. Ça courait dans les passages, avec des images, pi toute sortes de choses, puis je voyais passer des étincelles. J’ai dit à ma nièce: il y a de quoi qui va pas, là, il y a du feu! Elle dit oui, il y a du feu, mais il n’y a pas de danger encore. J’ai dit oui, mais tu me laisseras pas périr en vie, hein? Ayez pas peur, vous allez sortir la première. C’est moi qui va vous sortir la première. C’est ce qu’elle a fait. Il y avait pas à prendre l’ascenseur en ce temps-là vous comprenez ben, l’électricité était tout brûlée. Ça fait qu’on a viré dans un escalier croche, on a embarqué dans un petit camion fermé, elle a embarqué avec moi, on a traversé la ligne. On avait pas à avoir peur de traverser la ligne. La ligne était tout brisée, les chars pouvaient pas passer. Les tails étaient brûlés, ça fait que la ligne était brisée, les chars pouvaient pas passer. Ils ne passaient pas le pont ni à l’ouest ni à l’est. On s’est en allé à l’Ecole d’Agriculture pour le reste de la nuit. Le matin, ils sont venus nous dire qu’ils allaient nous descendre à Matane. Je leur ai dit vous ferez ce que vous voudrez. J’avais la jambe avec une pesée encore. On est descendu à Matane. Ils n’auraient pas pu arrêter ce feu-là, c’était trop gros. Ça avait pris au moulin à scie des Price, à l’ouest de la ville. Ils ont pas été capables d’arrêter ça, parce que la première chose, vous savez, les pompes électriques; marchaient pas, ils ne pouvaient pas avoir d’eau. Puis l’eau de la mer, je ne sais pas, mais j’ai déjà entendu dire que c’était pas bon pour passer dans les tuyaux, dans les boyaux.

Je m'occupais pas de politique. Les gars s'en occupaient un peu, mais moi je m'occupais pas de ça. Le gouvernement à beaucoup aidé les cultivateurs. Il y en a qui se sont fait aider, pi c'est des crasseux, ils n'avaient pas besoin de se faire aider. Ça arrive partout ça; ils disaient que leur récolte était maganée, qu'ils n'avaient pu rien, et c'était pas vrai. Ça arrive. C'est pareil comme à Rimouski dans le feu. Il est venu du linge d'Angleterre, il est rendu à Pointe-au-Père, étendu dehors à Pointe-au-Père. Les gens de Pointe-au-Père se sont pas sentis du feu eux autres, hein! Ça été distribué je sais pas comment. Je peux pas le dire. Une distribution de cette affaire-là, ça pas été ben fait...

J'ai pas été longtemps à l'école. J'ai resté à la maison pour aider ma mère à avoir une petite soeur qui était venue au monde dans le mois de novembre. Pi rendu aux Fêtes j'ai arrêté pour aider. J'aurais pu demander à l'automne suivant pour y aller, mais j'ai

resté avec mon ignorance. J'ai appris avec mes enfants, mais ils ont pas pris de temps à en savoir plus long que moi. Quand ça faisait pas mon affaire, je prenais le dictionnaire, ça m'arrangeait un peu...

Vivre jusqu'à cent ans, je m'attendais pas à ça beaucoup. Je m'attendais pas à ça beaucoup, Seigneur de la vie!

Les affaires d'hier, c'est ce que je me rappelle le plus...

**Propos recueillis par Mm Luc Caron et
Léonard Rostand, le 16 mars 1972.**

1. Madame Joseph Thibeault, née Mary St-Pierre, fille de Napoléon St-Pierre et de Philomène Aubin, est décédée en février 1973, au Foyer de Rimouski.

Chroniques de la revue

A) Paroisses centenaires en 1973

Le diocèse de Rimouski s'était fondé avec 32 paroisses. Après six ans d'existence, soit du début de 1873, il en comptait 45. Mais cette année-là, on vit le nombre de ses paroisses s'élever à 54. En effet, une campagne menée activement en faveur de la colonisation, surtout en vue d'enrayer l'émigration de nos agriculteurs vers les États-Unis, avait produit ses fruits; elle avait préparé l'érection canonique des neuf paroisses que voici:

Sainte-Françoise, le 29 janvier
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, le 4 février
Saint-Honoré et Saint-Gabriel
le 10 février
Saint-Moïse, le 1er avril
Saint-Joseph de Lepage, le 21 avril
Saint-Jean-de-Dieu, le 18 juin
Saint-Godefroi, le 1er juillet
Saint-Alban du Cap des Rosiers,
le 11 novembre.

Ces deux dernières font partie du diocèse de Gaspé depuis 1922.

1 - SAINTE-FRANCOISE

Constituée d'un démembrement de Trois-Pistoles, d'une partie de la seigneurie de Nicolas Rioux et d'une partie du canton de Bégon, cette paroisse a commencé

à se défricher en 1838 et à se peupler pour de bon en 1845. Ce fut d'abord la mission de Notre-Dame-des-Bois organisée par le curé de Trois-Pistoles en 1857 et desservie par lui jusqu'en 1864. A cette date, elle fut placée sous le patronage de sainte Françoise, dotée d'une chapelle et confiée à un prêtre qui vint s'y établir. Sainte-Françoise a son organisation municipale depuis 1876; au point de vue scolaire, elle a fait partie de Trois-Pistoles jusqu'en 1892. L'église est en usage depuis 1901; le presbytère, depuis 1971. C'est une paroisse à la fois agricole et forestière de quelque 23,000 acres, dont 8,800 sont en culture. Elle a déjà eu une population de 1300 âmes, mais ce chiffre est maintenant inférieur à 800.

2 - SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Paroisse de 39,740 acres, dont 10,000 environ en culture, qui tire son origine d'un des postes établis jadis le long du Portage du Témiscouata. Elle est formée d'une partie de la seigneurie de Témiscouata et d'une partie des cantons d'Armand et de Cabano. Sa colonisation n'est guère antérieure à 1850. Comme mission, elle a été desservie successivement par les curés de Rivière-

du-Loup, de Saint-Modeste et de Saint-Antonin jusqu'en 1860, par le curé de Notre-Dame-du-Lac jusqu'en 1871, enfin par celui de Saint-honoré jusqu'en 1878, alors qu'un prêtre vint y résider. Saint-Louis-du-Ha! Ha! a formé sa Commission scolaire en 1872; elle a sa Fabrique depuis 1873 et son Conseil municipal depuis 1874. L'Eglise actuelle, construite depuis 1909, s'est substituée à la première chapelle érigée en 1872. Le presbytère date de 1915. Cette paroisse a maintenant 1640 âmes, après en avoir compté plus de 2,000.

3 - SAINT-HONORE

D'une superficie de 51,046 acres, dont 7,600 en culture, cette paroisse comprend certaines parties des cantons d'Armand, de Withworth et de Demers, et doit son nom à Honoré Morin, ancien gardien de poste le long du Portage du Témiscouata. La colonisation y fit ses débuts vers 1860. La première chapelle date de 1866. Desservie d'abord par les curés de Saint-Antonin et de Saint-Modeste, elle eut son propre missionnaire résident en 1871. La Corporation scolaire s'y érigea en 1872, la Fabrique en 1873 et le Conseil municipal en 1881. Les édifices reli-

gieux actuels, église et presbytère, sont en usage depuis 1906. La paroisse de St-Honoré a été dévastée par un grand feu de forêt en 1923. Sa population, qui a déjà atteint 1700, est maintenant réduite à 1180.

4 - SAINT-GABRIEL

Compris dans les cantons de Fleuriau, de Neigette et de Massé, le territoire de Saint-Gabriel a une superficie de près de 32,000 acres, dont 12,500 sont en culture. Il s'est ouvert à la colonisation vers 1860, à la suite de la construction du chemin Taché. Les premiers colons faisaient partie de Sainte-Luce; c'est pourquoi le titulaire évoque le nom du curé de cette paroisse, Gabriel Nadeau, qui les a desservis jusqu'en 1868. De 1868 à 1879, date de l'arrivée du premier curé, les desservants ont été tour à tour les curés de Sainte-Angele et de Saint-Donat. Cette paroisse a eu sa première chapelle en 1872, ses premières écoles et sa fabrique en 1873 et son organisation municipale en 1877. C'est là que les Soeurs des Petites-Ecoles ont fondé leur première mission en 1880. Le presbytère date de 1893; l'église, de 1903. Population: 1570; elle a déjà approché 2400.

5 - SAINT-MOÏSE

Ouverte à la colonisation vers 1855, cette paroisse a été placée sous le patronage de saint Moïse parce que ses pionniers étaient les paroissiens de M. Moïse Duguay, curé de Sainte-Flavie. Formée qu'elle était d'abord d'une partie notable des cantons de Cabot, de McNider et d'Awantjish, elle a été démembrée plus tard à cinq reprises, se gardant une superficie de 23,415 acres, dont 6,775 sont en culture. Saint-Moïse a d'abord été la mission de Saint-Octave jusqu'en 1868, puis de Sainte-Angele jusqu'en 1873, date à laquelle elle a reçu un curé résident. Elle avait déjà sa chapelle et son organisation scolaire en 1872; quant à son Conseil municipal, il ne s'est formé qu'en 1878. Le presbytère s'est construit en 1895; l'église, en 1915. Cette paroisse compte présentement 750 habitants; elle en avait près de 1300 dans ses bonnes années.

6 - SAINT-JOSEPH DE LEPAGE

Cette paroisse évoque par son vocable le souvenir de Joseph Drapeau, l'ancien propriétaire de la seigneurie Lepage-Thibierge dont elle fait partie. Elle a été détachée de Sainte-Flavie et desservie par le curé de cette paroisse jusqu'en 1875. Son église, construite en 1874, est encore la première; le presbytère date de 1885. L'année 1873 est celle de l'ouverture des registres paroissiaux, de l'érection de la municipalité scolaire et de la formation du Conseil municipal. La Fabrique a été établie en 1875. Le territoire de Saint-Joseph de Lepage est de 7,664 âches, dont 6,468 sont défrichés. La population est d'un peu moins de 400 âmes.

7 - SAINT-JEAN-DE-DIEU

On a commencé les défrichements dans cette paroisse vers 1850, mais elle ne s'est vraiment

peuplée qu'à partir de 1860. Ce fut d'abord la colonie du canton de Bégon sous la dépendance de Trois-Pistoles jusqu'en 1864, puis une desserte à la charge du curé de Sainte-Françoise jusqu'en 1877. Elle a été dotée d'une chapelle en 1863; un Conseil municipal s'y forma en 1864 et une Commission scolaire, en 1866. La Fabrique a été établie en 1873 et on y tient des registres paroissiaux depuis le premier janvier 1874. Une église de bois, se substituant à la première chapelle en 1877, fut remplacée à son tour par une église de pierre en 1921. Celle-ci a été incendiée en 1959. L'église actuelle date de 1961; le presbytère, de 1925. Saint-Jean-de-Dieu est une paroisse de 30,876 acres, dont 18,650 sont en culture. Sa population s'est déjà élevée à 2500; elle est présentement de 2145.

Léo Bérubé, ptre

État de la recherche en histoire régionale

A) Au CEGEP de Rimouski

Le département de Géographie, d'Histoire, de Droit et de Sciences religieuses du CEGEP de Rimouski a entrepris de mener durant l'année académique 1973-74 une recherche interdisciplinaire sur le milieu régional. Les objectifs généraux de ce projet sont les suivants :

- 1—développer chez l'étudiant le sens de l'observation méthodique "sur le terrain"
- 2—éveiller la curiosité d'un groupe d'étudiants (30) sur les richesses de notre patrimoine régional. Plus spécifiquement, ce projet interdisciplinaire vise un triple objectif, à savoir:
 - a) étudier l'influence du **cadre naturel** sur les créations humaines
 - b) étudier la marque de **l'homme** dans son espace géographique et social
 - c) étudier la marque du **temps** sur les institutions ou les créations humaines ainsi que sur les valeurs qui les ont suscitées.

Ces objectifs spécifiques vont se concrétiser dans une série de projets individuels ou collectifs portant sur des thèmes ou des sujets choisis par les étudiants eux-mêmes en collaboration avec leurs professeurs. A titre d'exemples, voici quelques hypothèses de travail dans lesquelles des étudiants sont déjà engagés :

- Saint-Gabriel : une population dynamique, mais décroissante
- Saint-Narcisse : un habitat rural type de chez nous
- Lac-au-Saumon : impact des moulins à scie ou de l'industrie du bois
- Bic : influence de la géographie physique sur le développement économique et la communauté humaine
- Répertoire des croyances et des pratiques populaires de notre région.

D'autre part, Gérald Garon, professeur d'histoire, prépare une thèse de maîtrise intitulée : "Le Chemin Kempt, route militaire et voie de colonisa-

tion." Cette route militaire, construite à partir de 1830 de Grand-Métis à Restigouche, sera étudiée sous deux aspects : son utilité pour la défense de la colonie et son rôle comme seule voie de pénétration du colon dans la Vallée de la Matapédia avant la construction du Chemin Matapédia.

"Les Compagnies forestières de la Vallée de la Matapédia, de 1896 à 1939. Aspects économiques et sociaux" : tel est le titre d'une étude de Joseph-Marie Levasseur, professeur de français et d'histoire au Collège de Rimouski et étudiant à la maîtrise-ès-Arts (Histoire) à l'Université Laval.

Cette étude a pour but de cataloguer toutes les compagnies forestières qui ont exploité les forêts de la Matapédia. L'auteur de cette recherche veut préciser l'importance du rôle joué par ces compagnies, en insistant sur le fait qu'elles sont grandes, moyennes, petites, étrangères, familiales. Ces compagnies ont influencé la formation d'un milieu particulier. Quelles sont les influences économiques? Quelles sont les divisions de travail? Quelles sont les mentalités? Autant de questions auxquelles l'auteur s'efforcera de répondre.

Gérald Garon, professeur
CEGEP de Rimouski.

B) À L'UQAR

L'Université du Québec n'est pas indifférente au fait régional et à son histoire. Déjà depuis le début de l'été une équipe de chercheurs s'est constituée pour étudier d'une façon scientifique les structures économiques et les problèmes sociaux du monde rural du Bas St-Laurent entre 1890-1970. Ce projet a d'ailleurs retenu l'attention de la D.G.E.S. (Ministère de l'Éducation) qui lui a versé une subvention de recherche. Tel quel ce projet apparaît ambitieux, c'est pourquoi dans un premier temps l'équipe a dû sélectionner deux paroisses rurales : Ste-Cécile du Bic et Ste-Anne de la Pointe-au-Père qui leur semblaient des cas très significatifs de la région. Partie de l'examen des documents cadastraux et des documents fiscaux (principalement les rôles d'évaluation), l'équipe est en train d'établir un état de la propriété foncière pour quatre époques différentes : 1890-1900, 1920-30, 1940-50, 1960-70.

Même si les résultats demeurent encore partiels, l'image même de la répartition du sol et de ses transformations fait apparaître une organisation économique complexe, des structures sociales différenciées. Pour pénétrer le jeu des relations socio-professionnelles que laissent deviner les premiers sondages, l'équipe de recherche aura certainement recours à d'autres types d'archives. C'est en confrontant différentes sortes de documents qu'il sera possible d'attribuer une réelle signification économique et sociale aux différents types de propriété.

En histoire régionale, la recherche universitaire ne se limite pas à ce Secteur d'analyse. Monsieur Noël Bélanger, de son côté, cherche à évaluer le rôle culturel joué par le séminaire de Rimouski entre 1855-1968 au plan régional. La recherche s'effectue dans le cadre d'une thèse de doctorat qu'il devra soutenir à l'Université Laval.

D'autre part, ce même professeur a déjà animé une équipe d'étudiants-chercheurs qui s'est attaqué au dépouillement des journaux régionaux qui concernent l'histoire de Bic. Déjà ce projet a soulevé l'intérêt de la Chambre de Commerce de cette municipalité qui lui a promis son aide et sa collaboration. Ce projet qui se poursuivra au retour du congé d'étude de Monsieur Bélanger, devra vraisemblablement déboucher sur une **monographie** de la municipalité de Bic.

Tous ces travaux de portée régionale constituent un apport à la connaissance de notre milieu. Cette entreprise s'inscrit dans la politique générale de l'Université du Québec à Rimouski qui se veut présente le plus possible dans la région où elle possède ses assises.

Jacques Lemay, professeur
Université du Québec à
Rimouski.

C) Le sigle de la société

Il serait sans doute opportun que la **Société d'Histoire régionale du Bas St-Laurent** se donne un sigle caractéristique qui figurerait sur la papeterie officielle. Nous aimerions recevoir vos suggestions en ce sens.

Les Chroniques de la Revue veulent réserver ici un espace privilégié à la correspondance reçue des lecteurs. Voudra-t-on se prévaloir de cet avantage ?

L'équipe de la *Revue d'Histoire du Bas St-Laurent* exprime sa vive reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce premier numéro.

Voeux de succès de :

LA COMMISSION SCOLAIRE LA NEIGETTE

111, rue St-Jean-Baptiste ouest — Rimouski

M. Geo.-E BLANCHARD

juge de la Cour provinciale

GERARD LACOMBE

Service de publicité et de photographie

277, Avenue Rouleau — Rimouski, Qué.

Avec les compliments de

La Boulangerie
A. A. THERIAULT
& FILS LTEE

9 Rue St-Jean-Baptiste — RIMOUSKI, Qué.

Abonnements à vie

Anonyme, Rimouski
L.-Pierre Bernier, ptre, Ville Dégelis
Alfred Bérubé, ptre, Rimouski
Léo Bérubé, ptre, Rimouski
Mme Benoît McMullen, Matane

Abonnements de soutien

Elphège Bouchard, ptre, Rimouski
Pierrette Chassé, o.s.u., Rimouski
Mgr Antoine Gagnon, Rimouski
Me Albert Goulet, Rimouski
Gabriel Langlois, ptre, St-Octave de Métis
Mgr Louis Lévesque, Mont-Joli
Charles Michaud, ptre, Rimouski
Musée Régional de Rimouski
Mgr Charles-Eugène Parent, Rimouski
Pascal Parent, ptre, Rimouski
Claude St-Hilaire, Rimouski
Séminaire de Rimouski
Ernest Simard, ptre, St-Fabien
Soeurs de la Charité de Québec, Rimouski
Les Ursulines, Maison Provinciale, Rimouski
Les Ursulines, Résidence, Rimouski

